

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE</b>  <b>COMMUNAUTE URBAINE</b> <b>CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE</b> <b>DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° III-1</b> <b>20SGADL0154</b>

**SEANCE DU**  
**17 DÉCEMBRE 2020**

**Nombre de conseillers en exercice :**  
**71**

**Nombre de conseillers présents :**  
**60**

**Date de convocation :**  
**11 décembre 2020**

**Date d'affichage :**  
**18 décembre 2020**

**OBJET :**  
**MONTCEAU-LES-MINES -**  
**Programmation "Action cœur de**  
**ville - Avenant n°1 à la convention -**  
**Autorisation de signature**

**Nombre de Conseillers ayant pris**  
**part au vote :** **69**

**Nombre de Conseillers ayant voté**  
**pour :** **69**

**Nombre de Conseillers ayant voté**  
**contre :** **0**

**Nombre de Conseillers s'étant**  
**abstenus :** **0**

**Nombre de Conseillers :**

- **ayant donné pouvoir : 9**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 2**

**L'AN DEUX MIL VINGT, le 17 décembre à seize heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, SALLE DE L'ALTO - 2, AVENUE FRANÇOIS MITERRAND - 71 200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain BALLOT - Mme Evelynne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - MmeMontserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY - M. Jean-Yves VERNOCHE

**VICE-PRESIDENTS**

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - M. Georges LACOUR - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - M. Frédéric MARASCIA - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Christiane MATHOS - Mme Paulette MATRAY - Mme Bedhra MEGHERBI - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - Mme Marie MORAND - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE -

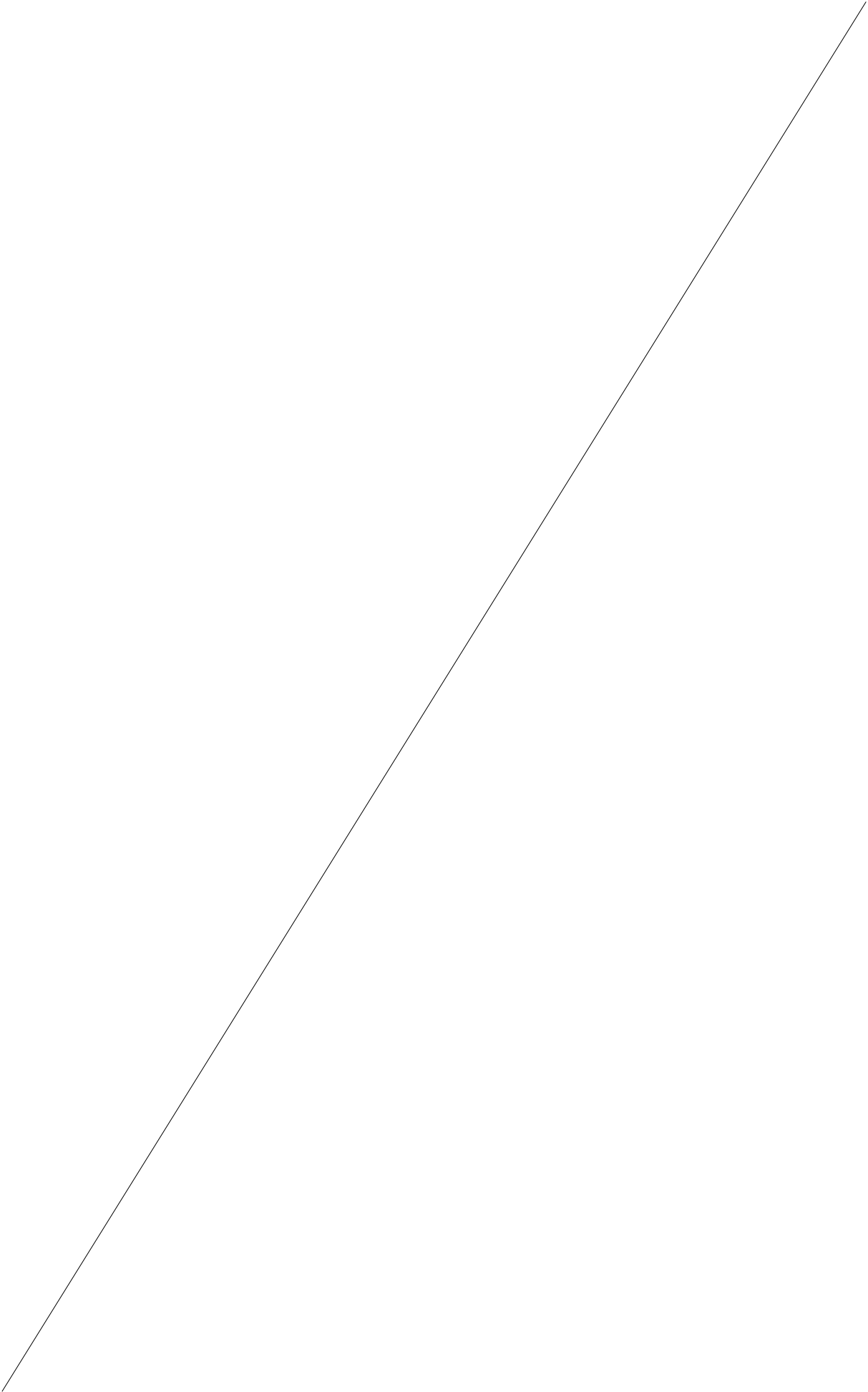
**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

M. Abdoukader ATTEYE  
M. Sébastien CIRON  
M. LAGRANGE (pouvoir à Mme Viviane PERRIN)  
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)  
Mme JARROT (pouvoir à M. Michel TRAMOY)  
M. GIRARDON (pouvoir à M. Michel CHAVOT)  
Mme GHULAM NABI (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)  
M. SELVEZ (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)  
M. COMMEAU (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)  
M. GOMET (pouvoir à M. Philippe PRIET)  
M. DUPARAY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

**SECRETARE DE SEANCE :**

M. Sébastien GANE



Le rapporteur expose :

« La ville de Montceau-les-Mines et la Communauté Urbaine Creusot Montceau (CUCM) ont signé avec l'Etat, l'agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH), la Caisse des Dépôts et le groupe action Logement, une convention cadre engageant le programme « Action Cœur de ville » sur le territoire de Montceau les Mines.

Cette convention précise l'organisation et la gouvernance du projet de revitalisation du cœur de ville et en décrit la stratégie ainsi que le plan pluriannuel d'actions sur lesquelles s'engagent les partenaires.

Conformément au dispositif de l'Etat, il est prévu deux phases d'élaboration et de déclinaison de la stratégie locale à partir de la signature de cette convention cadre :

- Une phase d'initialisation (janvier 2019 à juin 2020 (hors impact Covid)). Cette phase a permis d'enrichir et de compléter la stratégie locale esquissée dans la convention cadre par un travail plus approfondi entre les partenaires du dispositif. Elle se termine par la signature de l'avenant à la convention cadre initiale qui fait l'objet de la présente délibération.
- Une phase de déploiement qui correspond à la phase de mise en œuvre des actions ; elle débutera dès la signature de cet avenant.

L'avenant à la convention, joint en annexe, se structure de la manière suivante :

1/ Le diagnostic qui reprend et synthétise les contenus du PLUI-H valant SCoT ainsi que plusieurs études et rapports rédigés ces dernières années.

2/ La stratégie de Montceau-les-Mines, résumée ci-dessous :

- Renouveler et confirmer son attractivité :
  - Redynamiser et valoriser son offre commerciale pour conserver et faire perdurer sa place de premier pôle commercial de la Communauté Urbaine Le Creusot Montceau-les-Mines
  - Mettre en valeur les atouts paysagers et patrimoniaux de la ville
  - Développer son potentiel touristique en s'appuyant sur le canal, les grand-parcs, et le patrimoine industriel
  - Réaliser des espaces publics de qualité que les habitants pourront investir et s'approprier pour se rencontrer, échanger, s'exprimer, animer, etc.
  - Proposer une offre d'habitat moderne et énergétiquement performante répondant aux nouveaux standards
- Réussir la transition écologique
  - Rénover le patrimoine communal
  - Informer les habitants des dispositifs existants pour la rénovation énergétique, pour les impliquer dans la démarche de transition écologique
  - Maîtriser la facture énergétique de la ville notamment en rénovant l'éclairage public, en rationalisant le bâti public
- Assurer un service public de qualité
  - Moderniser le service public, notamment par la digitalisation, tout en conservant le contact humain avec les usagers
  - Mettre à disposition des services comme le Wifi public
  - Valoriser les services déjà présents

3/ La définition des futurs secteurs d'intervention de la future ORT (Opération de Revitalisation des Territoires) introduit par la loi portant évolution du logement, de

l'aménagement et du numérique (ELAN).

4/ La programmation via l'ensemble des fiches actions annexées à l'avenant.

Ainsi il est demandé au conseil communautaire d'approuver les termes de l'avenant n°1 à la convention-cadre « Action cœur de ville » et d'autoriser Monsieur le président à signer ledit avenant annexé à la présente délibération.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- D'approuver les termes de l'avenant n°1 à la convention-cadre du programme national « Action Cœur de Ville » à intervenir avec la ville de Montceau-les-Mines et notamment l'Etat, le groupe Caisse des dépôts et Consignation, le groupe Action Logement et l'Agence Nationale de l'Habitat,
- D'autoriser Monsieur le président ou l'élu ayant reçu délégation dans ce domaine à signer ledit avenant n°1.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 18 décembre 2020  
et publié, affiché ou notifié le 18 décembre 2020

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
La vice-présidente,

Evelyne COUILLEROT



LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
La vice-présidente,

Evelyne COUILLEROT



MONTCEAU COEURDEVILLE.FR

# ACTION COEUR DE VILLE

2018  
**2025**

OPÉRATION  
DE  
REVITALISATION  
DU TERRITOIRE

# AVENANT DE PROJET



# CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE

# MONTCEAU -LES- MINES



**CONTACT :**

**Daphné Taillandier**

**Ville de Montceau-les-Mines**

Directrice du Pôle Action Cœur de Ville

06.30.10.52.01

[dtailandier@montceaulesmines.fr](mailto:dtailandier@montceaulesmines.fr)

**AVENANT DE PROJET**  
A LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE  
**ACTION CŒUR DE VILLE**  
**OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE**  
DE MONTCEAU-LES-MINES

**ENTRE**

- La Commune de Montceau-les-Mines représentée par son maire Madame Marie-Claude Jarrot
- La Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau représentée par son président Monsieur David Marti

**ET**

- L'Etat représenté par le Monsieur le Préfet du département de Saône et Loire
- Le groupe Caisse des Dépôts et Consignations représentée par Monsieur Antoine Bréhard
- Le groupe Action Logement représenté par Madame Nathalie Rozand,
- L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par son délégué départemental, M. Le Préfet du département de Saône et Loire

**Ainsi que**

- Le Conseil départemental de Saône et Loire
- Les bailleurs sociaux : OPAC de Saône et Loire, HABELLIS
- L'Etablissement public Foncier Doubs BFC
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Saône et Loire
- La Chambre des Métiers et de l'artisanat
- L'Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne
- L'Association des Commerçants « Montceau Commerces »
- Le Conseil des Sages de la ville de Montceau-les-Mines

# SOMMAIRE

<i>Article I.</i>	<i>Bilan de la Phase d'initialisation</i>	<u>6</u>
Section 1.01	Etudes et diagnostics finalisés	<u>6</u>
Section 1.02	Etudes et diagnostics en cours	<u>7</u>
Section 1.03	Conclusions transversales des diagnostics	<u>7</u>
Section 1.04	Les premières actions mises en place pendant la phase d'initialisation	<u>40</u>
<i>Article II.</i>	<i>Du diagnostic à la stratégie de redynamisation</i>	<u>41</u>
<i>Article III.</i>	<i>Les dynamiques en cours</i>	<u>46</u>
<i>Article IV.</i>	<i>Définition des secteurs d'intervention de l'ORT</i>	<u>47</u>
<i>Article V.</i>	<i>Plan d'action prévisionnel global et détaillé</i>	<u>51</u>
<i>Article VI.</i>	<i>Objectifs et modalités de suivi et d'évaluation des projets</i>	<u>53</u>
<b>ANNEXES</b>		<u>54</u>



---

## *Préambule*

---

Le Conseil Municipal de la Ville de Montceau-les-Mines a adopté les principes de la Convention Cadre Pluriannuelle du programme Action Cœur de Ville.

Après une phase de préparation, la convention a été signée le 07 décembre 2018, avec l'ensemble des partenaires. Cette signature a marqué le début de la phase dite « d'initialisation » d'une durée de 18 mois. Cette période (en cours au moment de la rédaction de cet avenant) a permis de dresser un état des lieux sur la commune de Montceau-les-Mines des cinq axes phares autour desquels s'articulent le programme de redynamisation territoriale « Action Cœur de Ville » et de réajuster les actions inscrites dans la convention initiale.

Le Plan Action Cœur de Ville est une opportunité pour actualiser et repenser le statut de la Ville en relation avec l'histoire passée, présente et à venir de ses aménagements.

Ce dernier est arrivé à un moment très opportun pour réfléchir aux questions qui sont portées par le devenir de la commune selon les cinq axes retenus.

**La présente convention vaut avenant à la convention cadre pluriannuelle Action Cœur de Ville signée le 07 décembre 2018.**

## ***Article I. BILAN DE LA PHASE D'INITIALISATION***

### **Section 1.01 ETUDES ET DIAGNOSTICS FINALISES**

Axe	Nom de l'étude ou diagnostic	Maître d'œuvre de l'étude	Maître d'ouvrage	Financeurs
1	Ilots urbains dégradés	URBANIS	CUCM	CUCM
1	Bilan de l'OPAH généraliste	SOLIHA	CUCM	CUCM / ANAH
2	Etude stratégie commerciale Ville Montceau-les-Mines	INTENCITE	CUCM / Ville	CUCM
2	Portrait commercial de la CUCM	AUSB	CUCM	CUCM
2	Questionnaire sur le commerce à Montceau	POTLOC	Ville	CDC
3	Etude de stratégie urbaine	CUCM/AUSB	CUCM/Ville	CUCM
4	Diagnostic éclairage public pour la commune de Montceau-les-Mines	HEXA	Ville	Montceau-les-Mines/ Banque des Territoires
4	Questionnaire des grands parcs	SETEC ORGANISATION	Ville	Banque des Territoires

## Section 1.02 ETUDES ET DIAGNOSTICS EN COURS

Axe	Nom de l'étude ou diagnostic	Maître d'œuvre de l'étude	Maître d'ouvrage
1	Etude pré-opérationnelle OPAH RU	En cours d'AO	CUCM
2	Diagnostic EPARECA	EPARECA	CUCM VILLE
3	Etude sur les mobilités du centre-ville Elaboration d'un plan de circulation tous modes	LEE SORMEA	CUCM / Montceau-les-Mines
4	Mission AMO suivi et conseils activités fluvestres et stratégie Parcs Miniers	TOURISMESSOR	Montceau-les-Mines
4	Etude mobilité et touristiques des berges du canal du centre	En cours d'AO	CUCM

## Section 1.03 CONCLUSIONS TRANSVERSALES DES DIAGNOSTICS

Montceau-les-Mines est une des deux villes centres de la Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau.

Historiquement, la création de la ville a été fortement encouragée par la construction du canal du centre, également appelé « Canal du Charolais » entre 1783 et 1791 et l'installation de la Compagnie des Mines en 1833. La ville connaît une croissance exceptionnelle due à l'essor de l'exploitation du charbon. L'année 2000 marque la fin définitive de cette industrie. Montceau-les-Mines a su s'adapter en entreprenant une modernisation de l'offre d'habitat, et en conservant la vie culturelle et associative.

Aujourd'hui, la ville présente des problématiques d'attractivité malgré de nombreux atouts. Elle est également impactée par le vieillissement de sa population et de son parc de logement.

## Axe 1 réhabilitation de l'habitat :

### Rappel des démarches déjà entreprises

Dans la perspective d'accompagner la réhabilitation et la restructuration du parc de logements sur l'ensemble du territoire communautaire, la Communauté Urbaine a mobilisé différents dispositifs opérationnels :

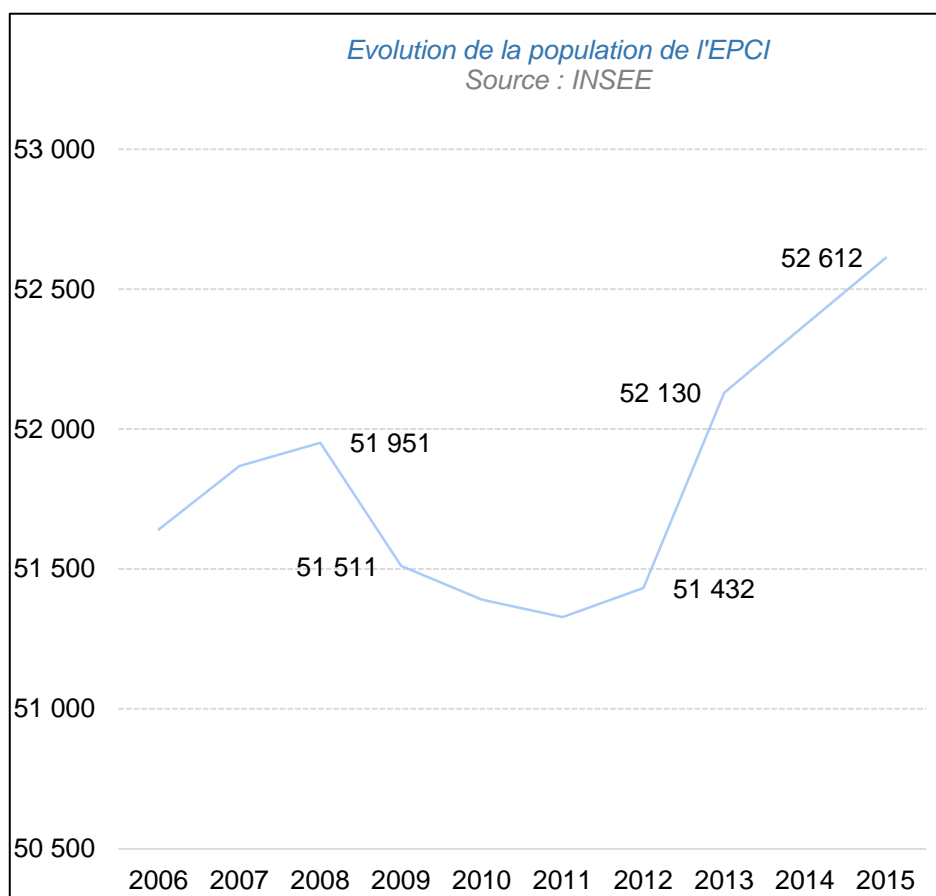
- Une **OPAH** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) labellisée par les services de l'Etat, le conventionnement avec **l'ANAH** (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) en 2013 et finalisée en novembre 2018 par la rédaction d'un bilan final et prospectif. La commune bénéficiait d'un périmètre spécifique sur le ravalement de façades avec 5 % de conventionnement social et 25 % de conventionnement très social. Une nouvelle OPAH va être relancée fin 2020
- **Etude action sur la requalification d'îlots urbains dégradés du Creusot et Montceau-les-Mines, 2016-2017.** Cette étude avait pour objectif de définir la stratégie d'intervention publique pour requalifier l'habitat de centre-ville sur les secteurs les plus sensibles identifiés. **Une première phase de diagnostic** a permis une connaissance approfondie de l'état du bâti et de l'occupation des îlots, permettant ainsi de dégager les enjeux de réhabilitation, démolition/reconstruction, curetage d'îlots, occupation commerciale... **Une deuxième phase** a consisté en **l'élaboration d'une stratégie d'intervention** (outils et dispositifs à mobiliser sur les plans réglementaires et opérationnels). Les conclusions ont abouti à des niveaux d'interventions variables selon les périmètres : **intervention incitative**, mobilisation **d'outils plus coercitifs** et **opérations plus lourdes** nécessitant un **portage public** par des opérations d'aménagement. Et enfin, **la troisième et dernière phase** a débouché sur **le choix de deux îlots prioritaires** à traiter en profondeur avec l'élaboration pour chacun d'eux **d'une esquisse d'aménagement** et **d'une stratégie d'intervention chiffrée**.
- **Le BIMBY** : cette démarche a été mise en place sur Montceau-les-Mines **en juin 2019**, après une période d'expérimentation sur les Villes du Creusot et de Saint-Vallier. Elle consiste à mettre gratuitement à disposition de **propriétaires privés** une **ingénierie** capable de les aider à **valoriser leur patrimoine foncier et immobilier** dans le but de densifier, renouveler et revaloriser les secteurs urbains d'agglomération (constructions dans les « dents creuses », extensions, remises sur le marché...). Ce dispositif est complémentaire à la **forte réduction des possibilités de construire en étalement urbain** initiée dans la révision du PLU intercommunal.

## Un besoin de logements

La commune de Montceau-les-Mines compte **18 722 habitants**, représentant 19.6 % de la population de la Communauté Urbaine Creusot Montceau. Entre 2006 et 2016 la population est en baisse de - 4.2 %, légèrement supérieure à la diminution de celle de son EPCI (- 3.9 %). Cette diminution démographique a débuté en 1975.

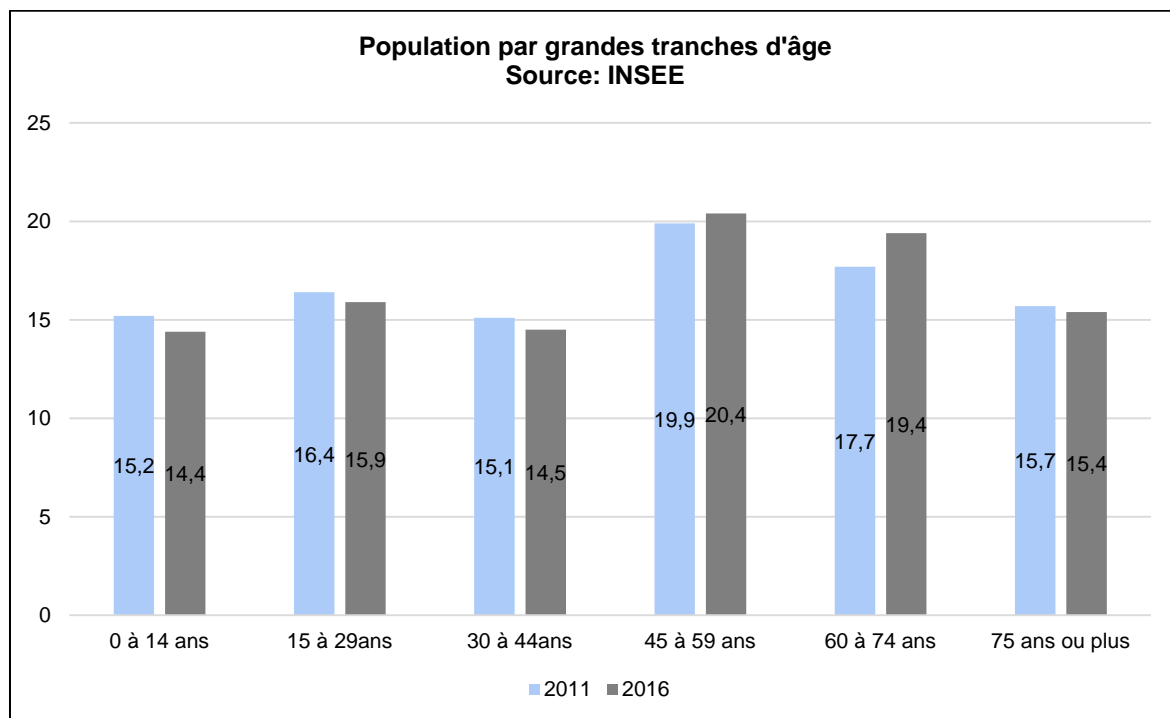
**La baisse de la population** (- 9 405 habitants depuis 1975) s'explique par **une baisse du solde naturel** (en négatif depuis 1990) et **une baisse du solde migratoire** (en négatif depuis 1975, mais se stabilisant néanmoins depuis 2006).

Bien que la population diminue, **le nombre de ménages augmente** (+ 40 ménages entre 2011 et 2016), lié au phénomène de desserrement, vieillissement de la population et donc une progression des ménages d'une ou deux personnes (1.6 personne / ménage en moyenne en 2016).



## Population vieillissante et modeste

Le profil des habitants est particulièrement marqué par **le vieillissement de la population** avec **34.8 %** au-dessus des **60 ans** (25.4 % au niveau national).



Le territoire intercommunal est marqué par **un taux de pauvreté** (14.2 %) proche de **la moyenne nationale** (14.7 %) et **départementale** (13 %). Montceau-les-Mines présente un taux de pauvreté bien **au-dessus de la moyenne**, soit 21 %. Le revenu médian annuel sur le territoire intercommunal est de 19 315 € et de 17 344 € pour Montceau-les-Mines (19 973 € pour le département Saône-et-Loire).

L'offre en habitat doit prendre en compte ces données sociodémographiques.

## Un parc à rénover et à diversifier

La Communauté Urbaine Creusot-Montceau propose un parc majoritairement individuel et ancien.

A Montceau-les-Mines, **95 %** des maisons individuelles datent **d'avant 1990** (58 % avant 1948) ; Pour le logement collectif, **94%** datent **d'avant 1990** et **20% d'avant 1948**.

On note donc un faible taux de rotation sur les logements.

**41.2 %** des résidences sont détenues par des **propriétaires**. **Une majorité de la population** (56.9 %) est **locataire** dont **37.9 %** dans un **logement HLM**. et **1.9 %** de cette population est **logé à titre gracieux**.

Cette répartition n'a pas connu de sensible évolution excepté la **part des logements sociaux** avec une évolution de **34.3 % à 37.9 %**.

L'offre d'accèsion à la propriété représente une typologie à encourager sur le territoire, tout comme la production de logements à destination des classes supérieures.

On remarque sur la cartographie ci-dessous que la répartition des propriétaires se fait majoritairement sur les quartiers nord et sud de la commune.

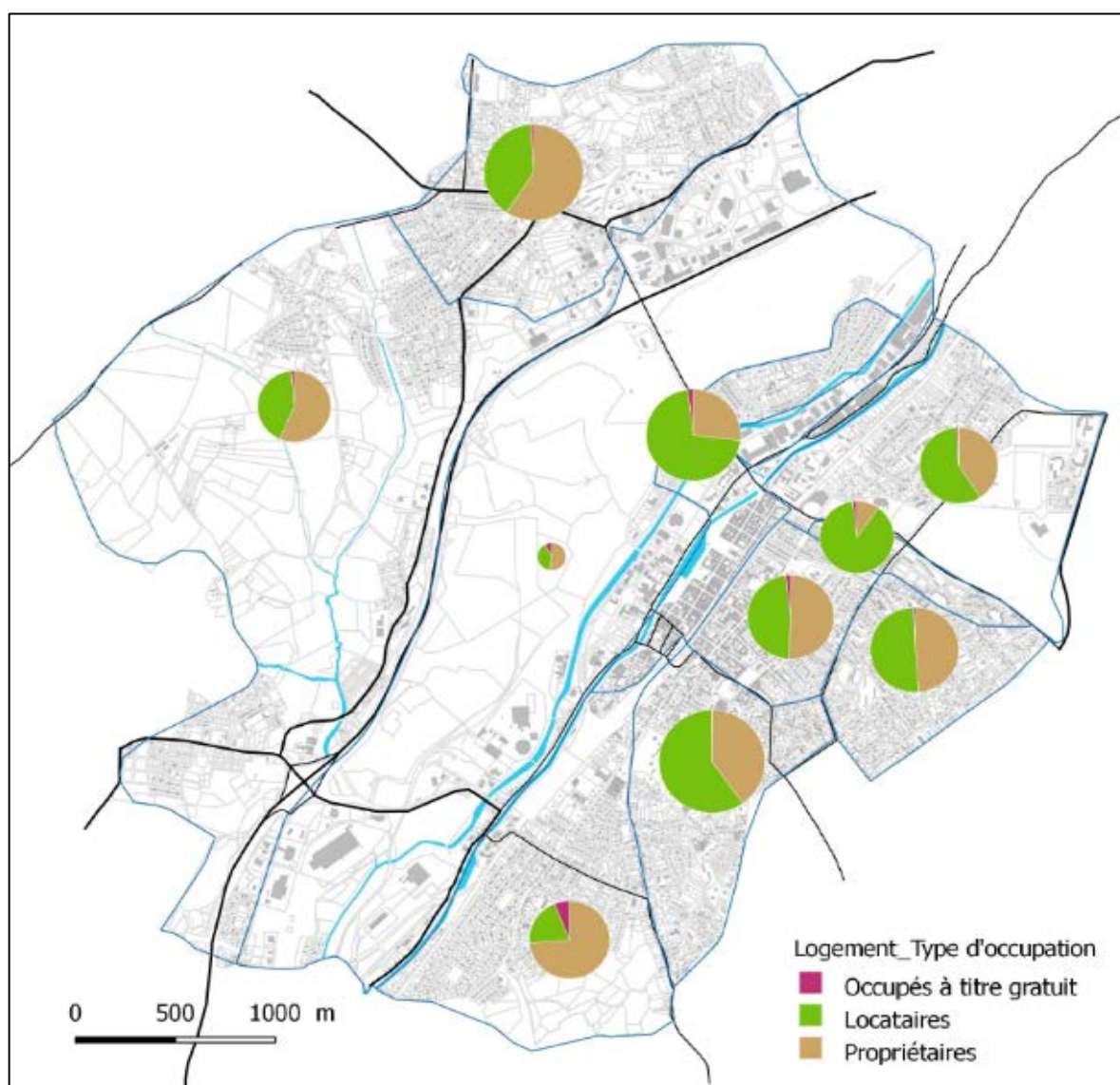
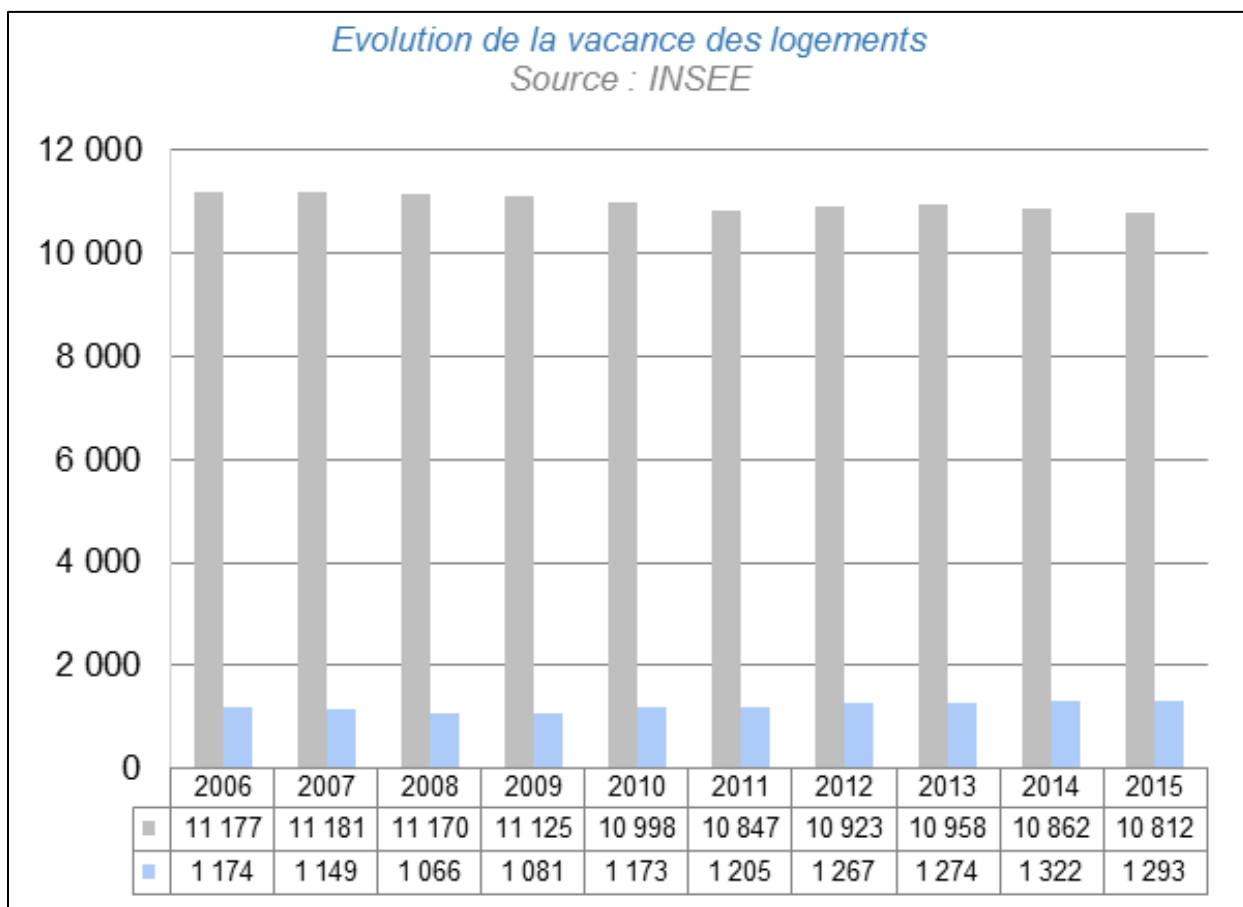


Figure 1 : Cartographie du type de logement  
Source SETEC, INSEE



**La vacance** représente **1 293 logements en 2015** et **1 174 en 2016**. En dehors de la vacance de rotation et de la vacance volontaire dans le parc social, celle-ci s'explique par :

- un nombre important de **petits logements locatifs rénovés** qui ne correspondent plus à la demande
- **des logements vacants au-dessus des commerces**
- **des logements inadaptés** au profil des demandeurs à cause de la concurrence de la construction neuve ou de la revente de maisons (prix bas)

Néanmoins, on note en moyenne **180 reventes de biens immobiliers par an sur la ville** ce qui démontre **une certaine attractivité**.

### Un parc locatif public vieillissant

Le parc collectif de la CUCM se concentre à 71% dans les deux villes-centre de Montceau-les-Mines et du Creusot. Les deux principaux bailleurs publics sont **l'OPAC** de Saône et Loire et **Habellis** (anciennement VILLÉO). Aujourd'hui ces logements publics sont arrivés **à la fin d'un cycle technique** et imposent des remises aux normes conséquentes, notamment sur **le plan thermique**. Ce parc de logements date **d'avant 1971**, soit **d'avant la première réglementation thermique (1974)**. Son caractère énergivore n'est plus à démontrer et la question de la réhabilitation est un enjeu structurant.





**Les objectifs** décrits dans le **PLUI** sont la production de **330 logements par an** à l’horizon 2030, soit **3 930 logements au total entre 2018 et 2030** avec comme hypothèse une taille moyenne des ménages de 2.10 à 2.00 (stabilisation envisagée de la baisse de la taille des ménages) et un renouvellement à taux annuel de 0.2% par an.

La production des 3 930 logements repose sur 3 filières :

- **Reconquête des logements vacants** (500 logements),
- **Renouvellement urbain** (580 logements) ;
- **Construction en densification ou extension** (2 850 logements).

Les objectifs de construction s’appuient sur **une politique volontariste du parc existant** : 28 % de la production proviennent de la requalification du parc existant. Le développement de l’habitat s’effectue prioritairement dans l’enveloppe urbaine constituée (renouvellement urbain, comblement des dents creuses).

**Le Programme d’Orientations et d’Actions** (POA) du **PLH**, adopté le 27 juin 2019, comporte différentes actions en lien avec le parc privé :

- **Etude de l’Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat-Renouvellement Urbain** (OPAH-RU) avec un volet **Résorption de l’Habitat Insalubre** (RHI) **Traitement de l’Habitat Insalubre Remédiable ou sous Opération de Restauration Immobilière** – (THIRORI) deux **îlots urbains concernés** sur la commune de Montceau-les-Mines
- **Le BIMBY** nouvellement mis en place sur Montceau-les-Mines après une période d’expérimentation sur la ville du Creusot et de Saint-Vallier ;
- Une nouvelle **Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat** (OPAH).

Ces actions sont les leviers stratégiques de la **reconquête** et de la **diversification** du parc existant.

## Enjeux

- **Social** : **lutter** contre l’habitat indigne, **traiter** les logements insalubres et très dégradés ; **accompagner et soutenir** les ménages les plus modestes et la création d’activité du territoire ; **favoriser** l’adaptation au vieillissement et au handicap
- **Patrimonial** : **requalifier le patrimoine bâti** et **accompagner des stratégies de reconquête** à l’échelle des îlots ;
- **Favoriser l’attractivité de la ville** : **miser sur le renouvellement urbain** pour attirer les familles et **s’attaquer à la vacance de centre-ville** ;
- **Environnemental** : **accompagner** la rénovation énergétique des logements.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité architecturale</li> <li>- Cadre de vie de qualité</li> <li>- Des habitants attachés à la ville et résidents de longue date</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte vacance au centre-ville</li> <li>- Tendances démographiques à la baisse</li> <li>- Une part de logements dégradés et énergivores et plus adaptés aux besoins actuels</li> <li>- Logements vieillissants</li> </ul>

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- OPAH renouvelée</li> <li>- Besoin de logements pour les jeunes actifs ainsi qu'une offre pour l'apprentissage donc logements de petite taille (T1, T2, T3)</li> <li>- Sites repérés à fort potentiel renouvellement urbain</li> <li>- Diversification des modes d'habitat (BIMBY, attractivité des maisons-villes, des opérations semi-collectives avec des espaces extérieurs qualitatifs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concurrence du périurbain et des villes-centre à proximité</li> <li>- Appauvrissement du patrimoine bâti, historiquement modeste dans un marché de l'habitat trop détendu</li> </ul>

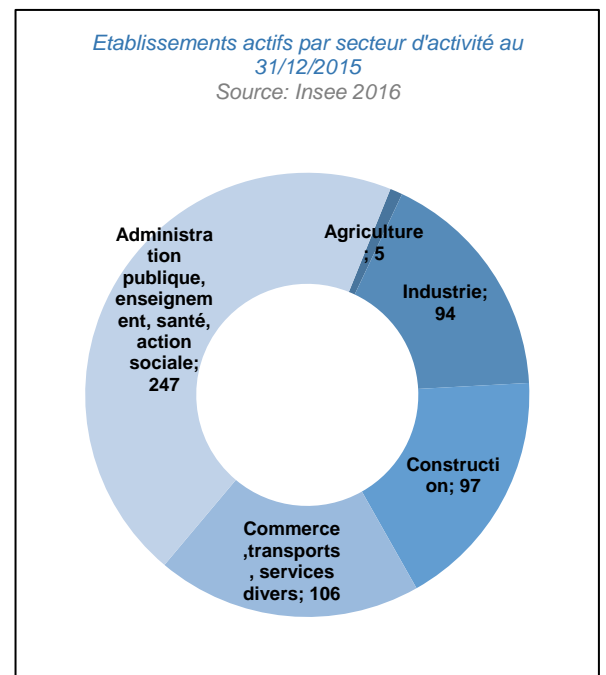
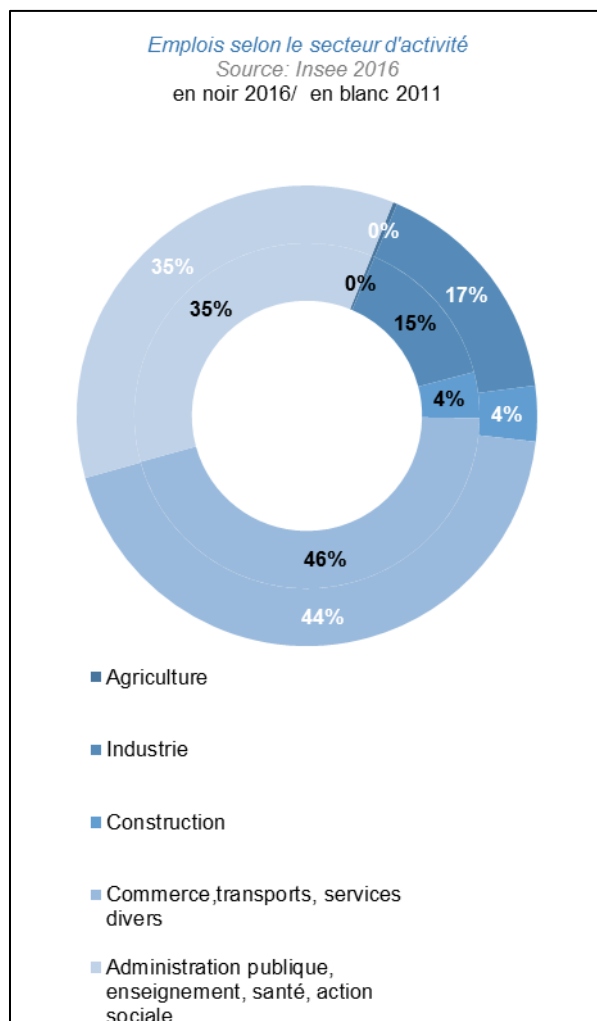
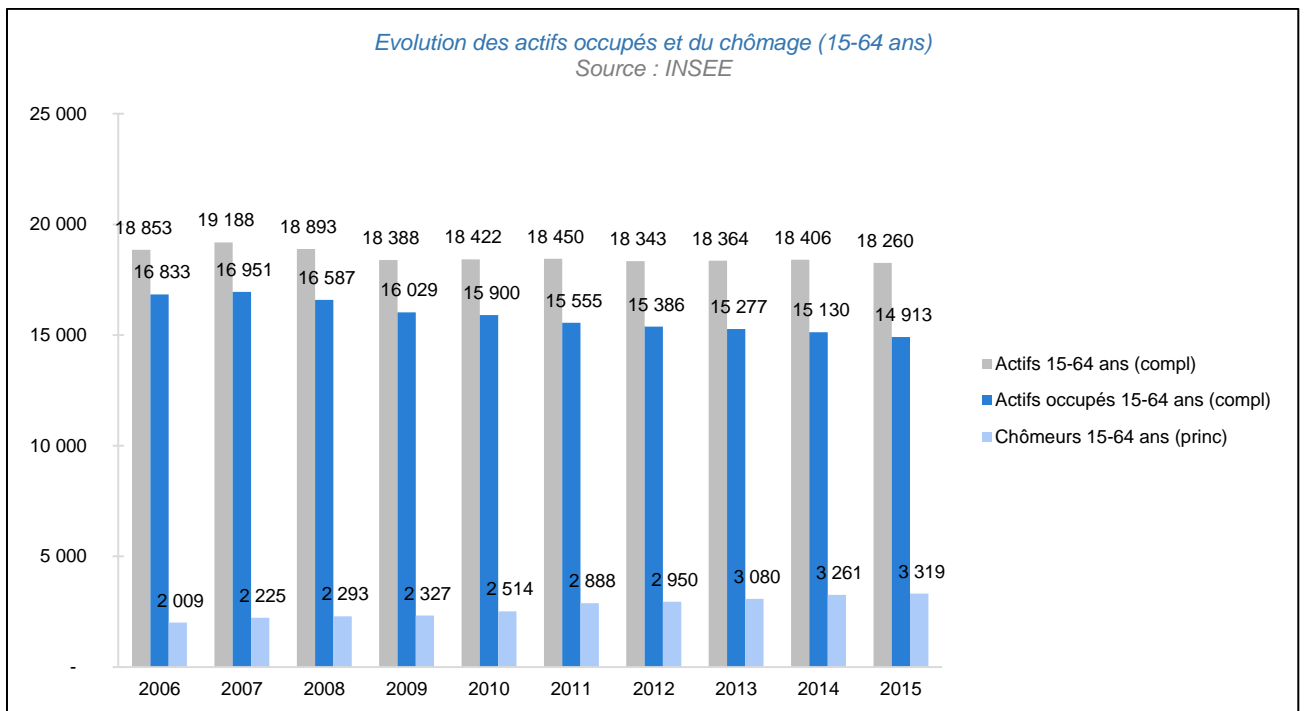
## **Axe 2 Développement économique et commercial équilibré :**

- **L'emploi**

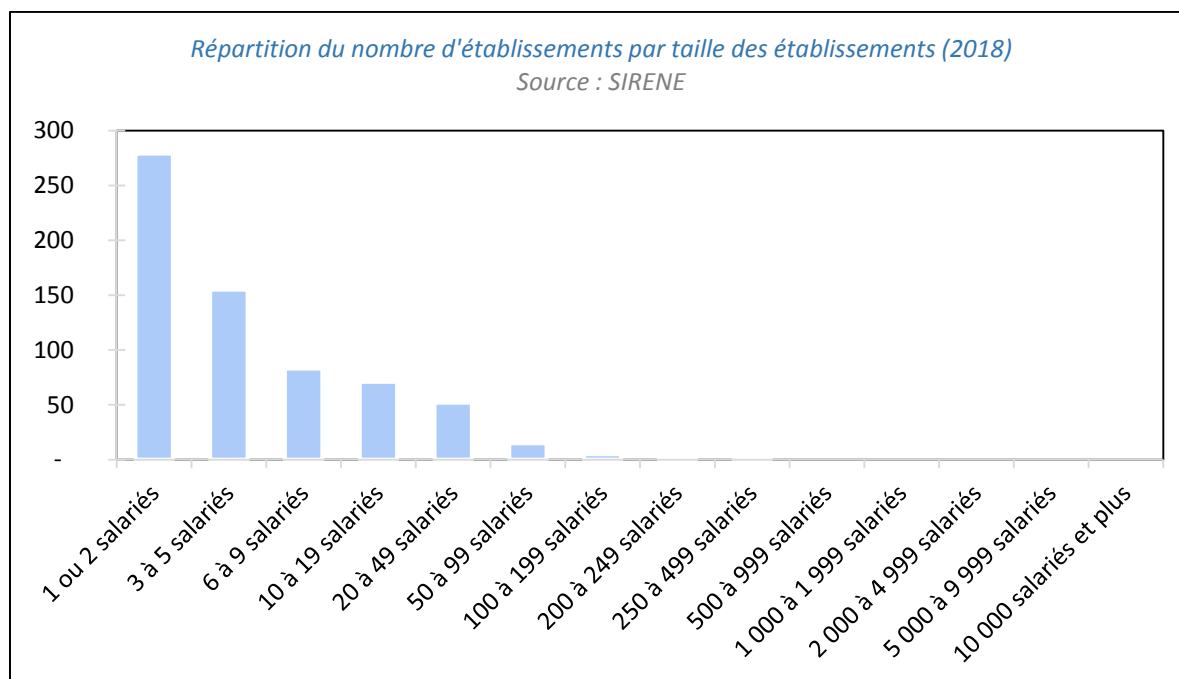
Le territoire Creusot-Montceau constitue **un double bassin d'emploi**, reconnu pour ses filières productives et tertiaires. Il a connu de **graves difficultés économiques** (cessation progressive des activités minières dans les années 70-90, effondrement de Creusot-Loire en 1984), qui ont entraîné la perte de **8 587 emplois** entre **1975** et **1999**. Néanmoins, il a su **préserver et renouveler** un socle d'activités qui depuis 2000 reste autour de **35 000 emplois**. On dénombre **9 372** emplois dans la zone (9 735 en 2011).

**Les Montcelliens** travaillent à hauteur de **58.1%** dans la **commune de résidence en 2016** (contre 55.9 % en 2011).

Le taux d'activité des Montcelliens âgés de 15 ans à 64 ans est de 67.2% contre 70% pour la CUCM et 74.5% pour la Saône-et-Loire.



Le **secteur tertiaire** est développé. En effet, la ville de Montceau-les-Mines est historiquement **bien équipée** grâce au paternalisme patronal des Houillères, puis aux investissements successifs des 30 Glorieuses qui ont permis **une proximité importante des services** pour les habitants et **un temps d'accès aux services plus court qu'ailleurs** en Bourgogne.



Ce territoire dispose d'un **tissu industriel puissant** où des **filières d'excellence** sont bien présentes comme **Michelin** (pneumatiques), **Alstom transport** (fabrication de bogies pour les trains, tramways, métros), Konecranes (ex-Terex, engins de levage et grues) et plus récemment le **Mecateamcluster** qui rassemble un nombre important d'entreprises autour de **l'industrie et de la maintenance du ferroviaire** comme les entreprises Novium, Erion France, Metalliance, etc. **Une filière textile** existe et se développe également à Montceau-Les-Mines.

La Communauté prévoit de soutenir les équipements et services nécessaires aux entreprises locales, à travers :

- **le développement du Mecateamcluster** sur le site des Chavannes à **Montceau-les-Mines** pour accueillir des activités mutualisées et de pointe (formation) nécessaires au **développement ferroviaire** (matériel et entretien du réseau). Après avoir aménagé les infrastructures primaires nécessaires à l'installation du cluster, la CUCM a cédé le foncier à la SEMCIB. Elle poursuivra son rôle d'aménageur sur des terrains voisins si nécessaire (site du lavoir des Chavannes, Essertot ou Barrat-Lucy).
- **le renforcement des formations** directement liées aux besoins des entreprises, dans des locaux adaptés, si besoin.

Parallèlement la CUCM a identifié dans son PLUI **un enjeu** dans la promotion de **3 sites d'accueil d'intérêt régional** dont finaliser la restructuration du site des Chavannes (dans le prolongement du Mecateamcluster) et entamer la restructuration des sites de Barrat-Lucy à Montceau et la Fiolle à Blanzay. L'intégration de ces nouvelles offres économiques sera développée en cohérence avec l'offre de l'habitat (voir notamment AMI).

### **Zone de chalandise**

La zone géographique d'où provient la majorité de la clientèle d'un pôle commercial est appelée la zone de chalandise. Les zones de chalandise de la CUCM regroupent près de 113 000 habitants pour l'alimentaire et 118 000 habitants pour le non alimentaire.

Ces dernières années **la ville de Montceau-les-Mines s'est affirmée** dans **ses fonctions commerciales, tertiaires et d'équipement**.

En 2019, parmi les 1 725 commerces que compte la CUCM, 6 sur 10 sont implantés sur les deux communes du Creusot et de Montceau-les-Mines. L'offre commerciale est répartie de manière bipolaire avec **une offre commerciale montcellienne tout de même plus importante** que l'offre creusotine, faisant ainsi de **Montceau-les-Mines le premier pôle commercial de la CUCM**. De la même manière, Montceau-les-Mines affiche **une densité commerciale de 30 commerces pour 1 000 habitants**. Le Creusot affiche une densité de 23 commerces pour 1 000 habitants.

Elle tire son attractivité notamment d'un **bon positionnement le long de la RCEA** et d'un rayonnement de **zone de chalandise vaste** qui va jusqu'à l'arrière-pays du Charolais.

### **Une situation commerciale singulière**

Cela a été confirmé par l'étude qui dresse le portrait commercial de la CUCM, réalisée par l'Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne, et qui montre que **Montceau-les-Mines est le premier pôle commercial de la CUCM** avec 566 commerces à son actif. L'offre des grandes surfaces de la commune de Montceau-les-Mines présente **un profil équilibré** caractérisé par **une réelle diversité**.

**L'offre commerciale** du bassin montcellien est organisée **autour d'un centre-ville fort** constitué des rues Carnot et de la République (et les rues adjacentes). Des polarités le complètent à travers **des centralités de quartier** - Beaubernard, Plessis, Bois du Verne - et des zones commerciales périphériques de développement plus récentes telles que Sainte Elisabeth et les Alouettes.



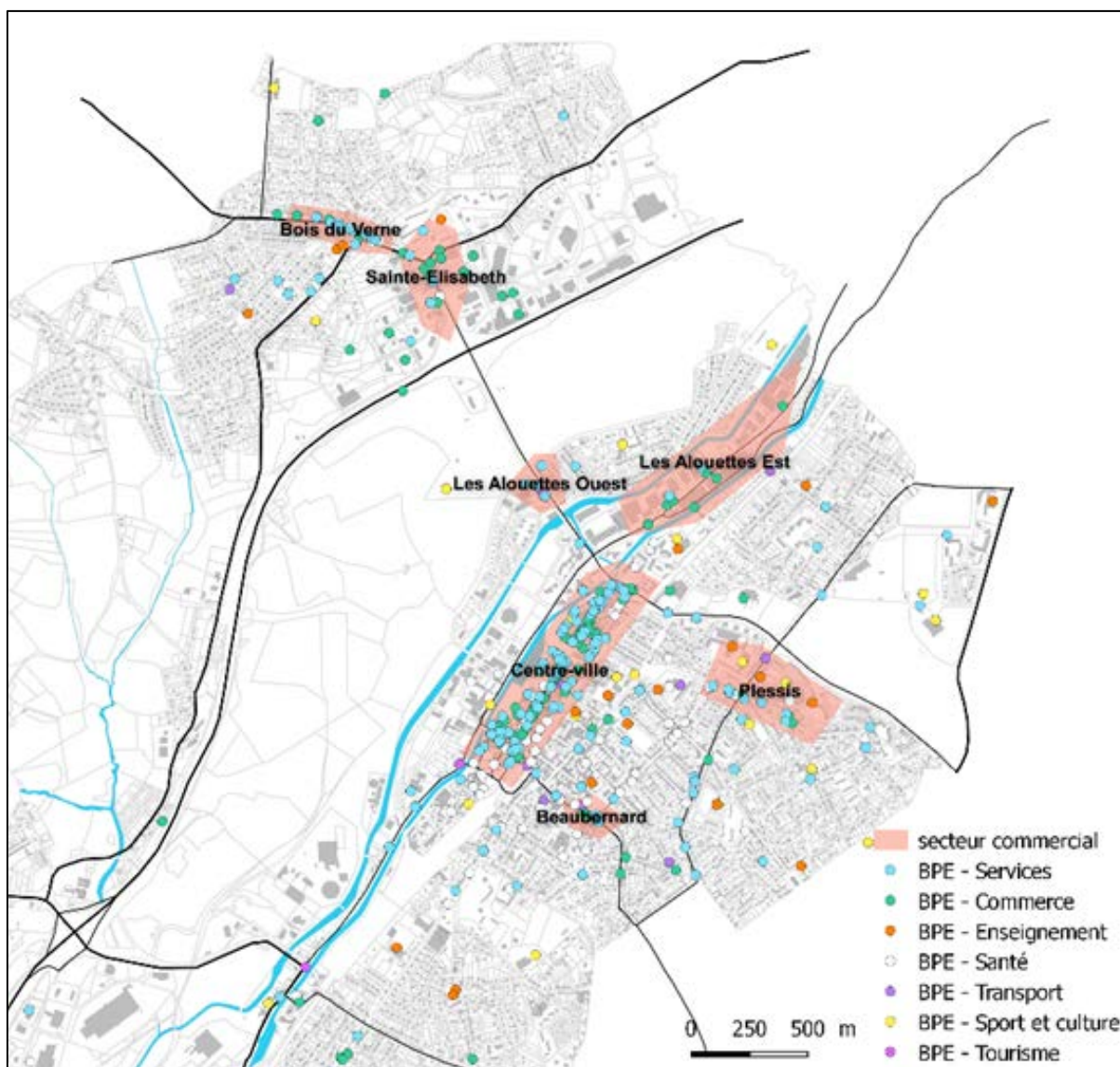


Figure 3 : Cartographie des secteurs commerciaux
   
 Source : Setec

**L'offre commerciale du centre-ville relève d'une offre traditionnelle** dont les quatre principales familles sont l'équipement de la personne, l'hygiène et beauté, les services à vitrines et les cafés, restaurants (présences d'enseignes nationales), impliquant des **fréquences d'achats occasionnelles**.

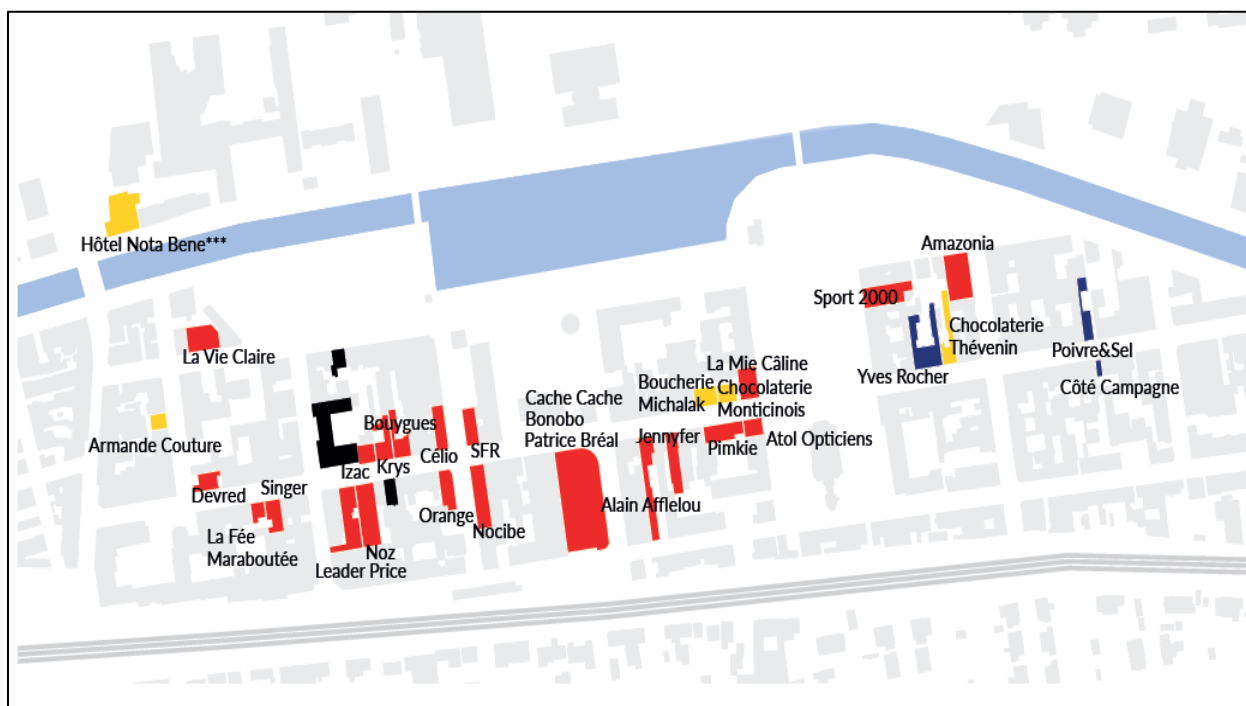
En offre non sédentaire, **le marché de Montceau-les-Mines est important** et a lieu deux fois par semaine (mardi et samedi). Il se situe **au centre-ville**, le long du Quai Général de Gaulle. Il se compose de **160 exposants, 60 alimentaires et 100 non alimentaires**. Il propose **une offre très diversifiée**. C'est l'un des **plus grands marchés de la région**.

Une autre singularité de Montceau-Les-Mines réside dans **l'imbrication des zones commerciales dans son tissu Urbain**. Cette particularité peut faciliter leur **accès** notamment par **des modes de mobilité douce**.

## Un centre-ville à structurer

Le centre-ville propose un **véritable potentiel commercial** avec la présence d'enseignes, d'indépendants **qualitatifs** et une **vacance relativement faible**.

Le centre-ville de Montceau-les-Mines présente **450 ml de balades piétonnes** dans les rues Carnot et de la République ainsi que les rues adjacentes et deux places à vivre. Les **aménagements publics sont qualitatifs** mais des attentes sont exprimées sur une **modernisation** et une **intensification** notamment sur du **mobilier urbain**. Le centre-ville accueille également **des éléments patrimoniaux** et **bâti remarquables**.



*Figure 4 : Cartographie des commerces*  
 Source : Etude Intencité 2016

L'étude Intencité a identifié des opportunités pour assurer une capitalisation de ces outils :

- Remettre en scène le potentiel marchand** : **réduire** le linéaire commercial et **orienter les implantations** dans le centre-ville tout en permettant de nouvelles implantations potentiellement par la **mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat** sur le secteur Carnot - République tout en **reconquérant le quai**.
- Faciliter la pratique du centre-ville** : Le fonctionnement du centre-ville profite d'une **offre de stationnement gratuite**, conséquente facilitant son accès. L'objectif est de retrouver **un équilibre** entre **pratique piétonne** et **véhiculée** pour un centre-ville apaisé. Cela rejoint **les enjeux liés à la mobilité, les aménagements de l'espace public** et à **la mise en valeur des devantures commerciales**.



- **Fédérer les acteurs du centre-ville.** L'association de commerçants « Montceau Commerces » compte 80 adhérents. Ces derniers participent beaucoup à l'animation du centre-ville en réalisant quelques évènements autour de fêtes annuelles comme Noël, Pâques, la rentrée scolaire, mais aussi des braderies avec déballage dans la rue piétonne sur les périodes estivales, ou encore des défilés de modes, etc. Néanmoins, **les actions** de l'association sont **ponctuelles** et **les interactions** avec la ville **limitées**. Un besoin d'accompagnement a été identifié dans la stratégie globale pour le centre-ville, avec notamment, **un besoin de définition d'un plan d'actions, chiffré et des objectifs associés**.

### Un fort potentiel touristique

Montceau-les-Mines a de véritables **opportunités touristiques** :

Offre cyclo touristique : Ce potentiel touristique dû notamment à **l'EuroVélo 6**, serait sportif et/ou familial. Les leviers identifiés afin que la commune ne soit pas uniquement un lieu de passage mais **un lieu de séjour** sont les suivants :

- Des **activités et équipements publics adaptés**
- **Un marketing territorial** afin de **faire valoir l'offre montcellienne**
- **Une offre d'hébergements accueillante et dimensionnée**

Offre touristique fluviale : Le canal et ses capacités touristiques sont **sous-utilisés**. Les grandes découvertes d'eau, invisibles depuis la route, sont encore **peu exploitées** s'expliquant par **les difficultés d'accès** et **les aménagements sommaires**. Une appropriation de ces lieux existe pourtant à travers un club nautique.

Offre touristique patrimoniale : **De vrais potentiels au niveau du patrimoine industriel**. Ce patrimoine ne semble pas pouvoir être mis en relation avec le patrimoine religieux des grands sites environnants. Il doit donc **s'affirmer** comme un élément d'ancrage dans la **modernité** et **créer une rupture** pour pouvoir proposer **une programmation complémentaire**. Une programmation de ville de la culture moderne peut être une alternative (cf. Saint-Etienne, Lens, Nantes...).

Nouvelle image pour le territoire : Il est nécessaire de **redévelopper l'identité innovante du bassin minier** en développant **un tourisme alternatif, insolite et/ou de pointe**, tourné vers **un tourisme vert**.

- **Aménagements en évolution**

**La requalification du port de plaisance** préconisée par l'étude « Tourismessor » est la première pierre du réaménagement du centre-ville dans ce sens.

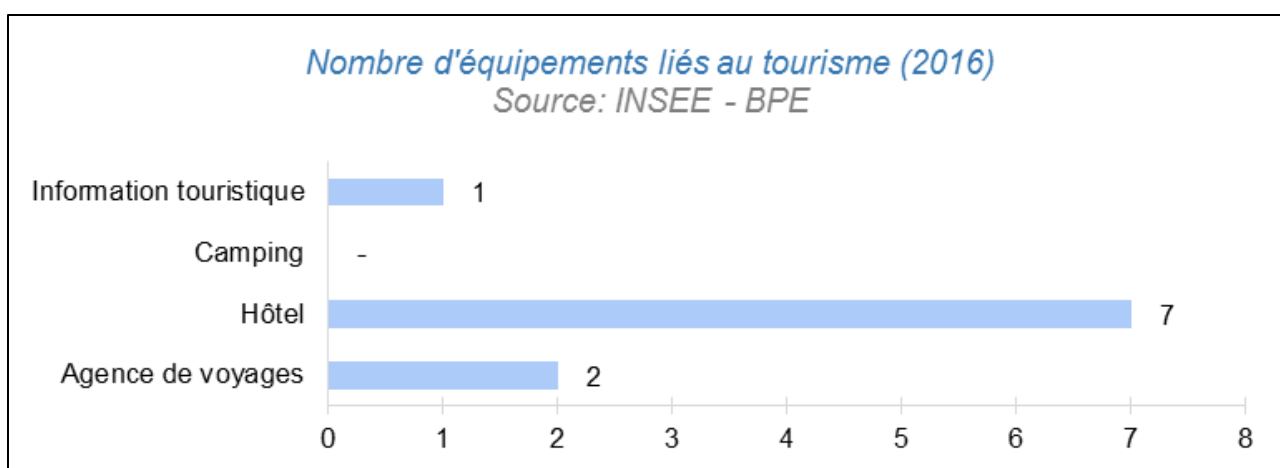
Par ailleurs, Montceau-les-Mines présente **280 hectares d'espaces verts**, soit 15 % de la superficie de la ville. **Le site des Grands Parcs**, est composé du **parc Maugrand** et du **parc Saint-Louis**. Ce site paysager accueille diverses **activités** et **animations** qui contribuent à **la qualité du cadre de vie** des Montcelliens. Y sont installées des activités telles qu'une **ferme pédagogique**, **un jardin horticole** et **un parcours VTT**.

Le tracé de **l'EuroVélo 6** (qui relie Nantes à Budapest) longe le canal du Centre et traverse la communauté urbaine depuis St Léger sur Dheune jusqu'à Génelard, en desservant **le centre de Montceau-les-Mines**. Il est un **véritable atout pour la valorisation touristique** du canal et des villes traversées, et dans cet objectif, la CUCM a lancé une étude portant sur la définition et la formalisation **d'un « contrat canal »** à l'échelle régionale. Le diagnostic est prévu pour l'été 2020 mais répond aux ambitions de développement touristique **fluvestre** portées par la commune.

- Hébergements

Sur le territoire de la CUCM, **le parc des résidences secondaires** s'élève à **2.3 %** en 2016, pour **0.8%** pour **Montceau-les-Mines**. Ce mode d'hébergement saisonnier est **en baisse** et ne correspond potentiellement pas aux usages des flux touristiques à capter.

Le nombre de chambres en hôtellerie reste limité avec 7 hôtels classés avec une capacité de 177 places. On note une aire de camping-car au sein du site des Grands Parcs.



Le développement d'une **offre hôtelière**, adaptée à cette **nouvelle typologie touristique**, est **un enjeu**.

Montceau-les-Mines envisage donc de **développer** avec l'ensemble **des acteurs locaux** une offre d'hébergement qui s'adresserait notamment **aux cyclotouristes**, dans le cadre du développement **du projet des grands parcs**.

## Enjeux

- Le **renforcement des secteurs périphériques** qui nuisent au centre-ville.
- **Autonomie des quartiers** périphériques au niveau des services vis-à-vis du centre-ville
- **Travailler la connexion** entre le centre-ville et la zone des Alouettes en termes de signalisation et de cohérence sur l'offre commerciale
- **Développer** la silver économie et le tourisme

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un puissant tissu industriel</li> <li>- Secteur tertiaire bien développé</li> <li>- Potentiel de main d'œuvre locale</li> <li>- Le marché forain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de vacance de locaux commerciaux en centre-ville</li> <li>- Manque de lisibilité sur le linéaire commercial</li> <li>- Surface potentiellement ouverte à une urbanisation commerciale périphérique</li> <li>- Manque d'une offre d'hébergements touristique plus diversifiée</li> </ul>

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversification des modes d'habitat (BIMBY, attractivité des maisons-villes, des opérations semi-collectives avec des espaces extérieurs qualitatifs)</li> <li>- Une gouvernance du tissu commercial existante à améliorer et mettre en lien avec les objectifs de la Ville</li> <li>- Des attentes en termes d'événementiel et d'activités</li> <li>- Diversification de l'offre hôtelière</li> <li>- Capter les nouveaux flux touristiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétitivité territoriale</li> </ul>

## Axe 3 Développement accessibilité mobilités et connexions :

Le territoire de la CUCM dispose d'une **armature de déplacements d'intérêts européen, régional et interurbain** en s'appuyant sur :

- **La Route Centre Europe Atlantique (RCEA)**, une des rares traversées routières est-ouest du territoire national et lieu de passage incontournable pour les échanges européens de marchandises rejoignant facilement l'A6 ;
- **La ligne grande vitesse Paris Lyon avec la Gare Le Creusot-Montceau TGV** constitue ainsi l'une des principales portes d'entrée du territoire (Paris à 1H20, et Lyon à 40 min)
- **Le canal du centre**, essentiellement de découverte touristique, reliant la Saône à la Loire
- **L'EuroVélo 6 Atlantique - Mer Noire**, de Saint-Nazaire à Bâle et passant par la plupart des villes de Bourgogne Franche Comté.

## L'Automobile

### Les infrastructures

La RCEA permet **une liaison forte, rapide, directe** en transport en commun (bus à court terme et système de tram-train à plus long terme) entre **les 3 villes et pôles de vie** du territoire : **Le Creusot / Montceau / Chalon sur Saône**. C'est une liaison longitudinale du territoire montcellien, de même que l'axe centrale du tissu centre-ville (avenue M Leclerc, quai Jules Chagot, Quai de Moulins, ...). En complément des réseaux transversaux qui viennent desservir le tissu urbain et qui remplissent des fonctions diverses, on trouve :

- **axe 4** : traversée de la centralité ;
- **axe 5** : entrée de ville et traversée du parc minier à fort potentiel de valorisation ;
- **axe 6** : desserte des espaces de développement futur ;
- **axe 7** : accessibilité à une zone d'activité économique.

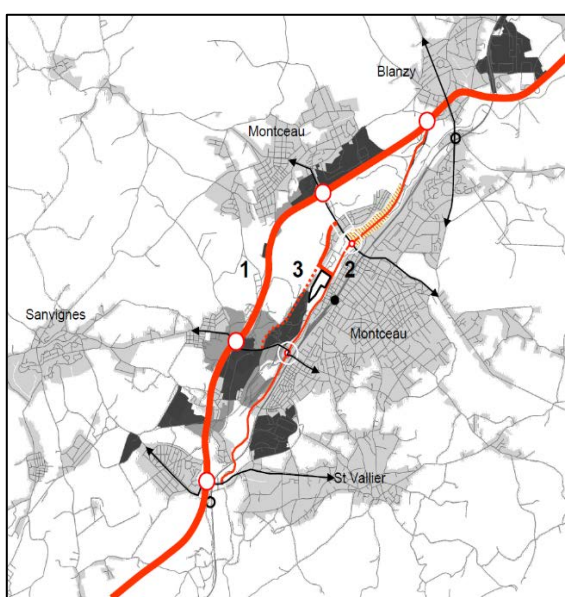


Figure 2 : Structure longitudinale des déplacements à l'échelle du bassin minier



Figure 2 : Suture transversale des déplacements à l'échelle du bassin minier

On relève des pistes d'amélioration sur **le traitement de la RCEA** et de **la voie ferrée** qui sont des **axes de « vitrine »** sur le territoire (séquençage, panneaux explicatifs, aménagement d'aires touristiques dans les gares ou aires de repos, mise en réseau avec les autres modes de transport, ...) et pourraient être **plus exploités**.

Montceau-les-Mines, comme la plupart des villes moyennes, est une ville où **la voiture est omniprésente**. **81.5 %** des Montcelliens utilisent leur voiture pour se rendre au travail contre **3.4 %** en transport en commun, **8.9 %** à pied, **2.5 %** en 2 roues et **3.6%** n'ont pas de transport. Pour rappel, **58.1 %** des actifs travaillent sur la commune.

La ville est également équipée de **bornes de recharge** pour **les véhicules électriques**, situées place de l'église en plein centre-ville. Elle a également pour projet **d'implanter de nouvelles bornes**.

Il en découle également de **nombreuses places de stationnement** (gratuites) dans le centre-ville. Ces stationnements se répartissent en deux catégories : **le stationnement gratuit « longue durée »** et **le stationnement gratuit à durée limité « zone bleue »**.

## Les transports collectifs :

### Le bus

Comme l'indique l'agence d'urbanisme Sud Bourgogne dans son « Etat des lieux de la mobilité », la CUCM a reformaté en 2016 tout le **réseau de bus** pour se concentrer sur la **desserte des personnes âgées** et **des ménages à bas revenus**.

Elle propose un réseau de bus couvrant l'ensemble du territoire communautaire. Les communes centres, dont **Montceau-les-Mines** et **sa première couronne**, disposent de **lignes régulières**. Cette offre est complétée par la **desserte de la gare TGV**.

**Un réseau de Bus de région « MOBIGO »** vient également **compléter l'offre locale**, en assurant de **nombreuses liaisons** notamment **vers l'extérieur du territoire**.

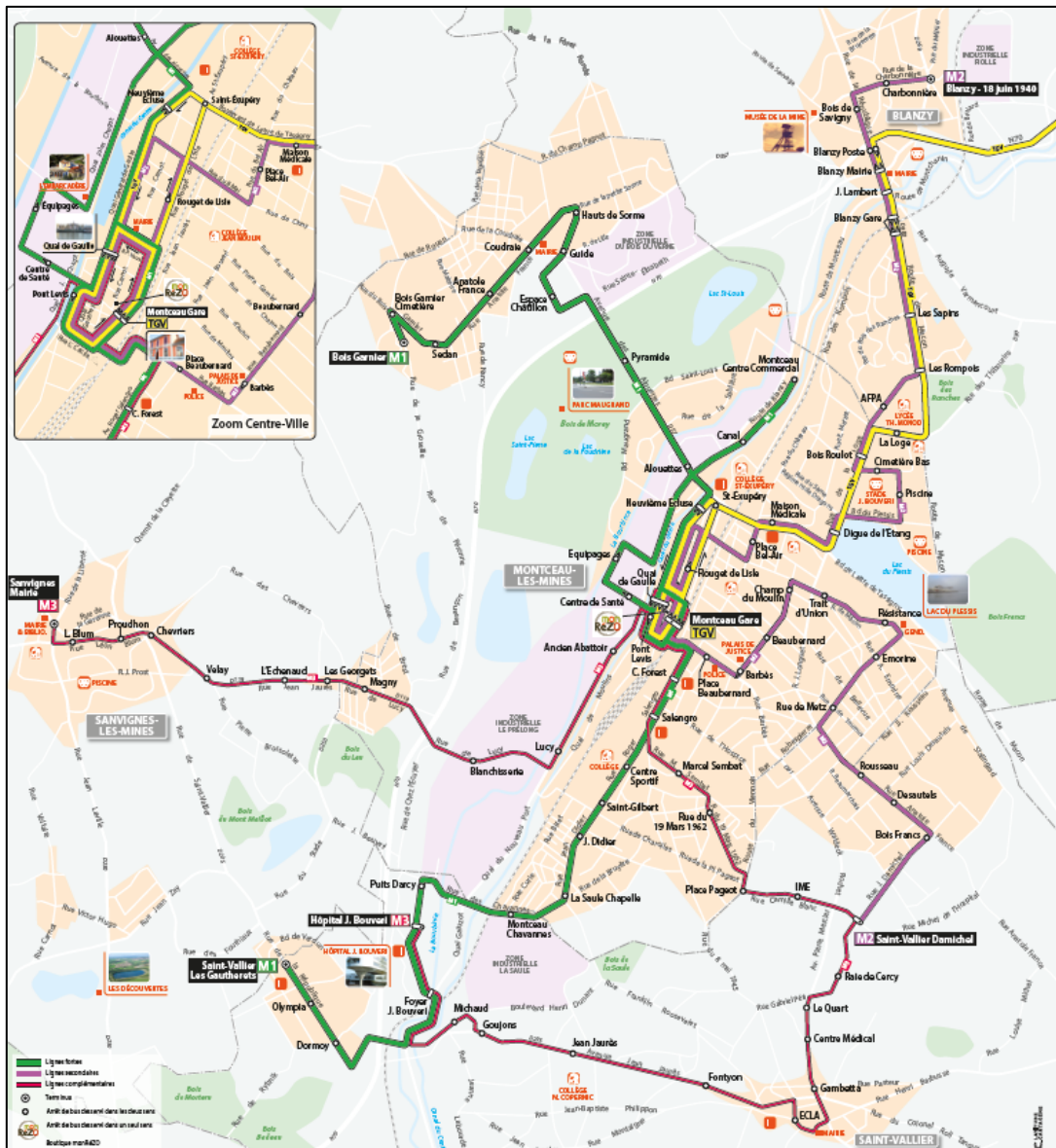


Figure 5 : Plan du réseau de bus (Source : Site MonRézo)

## Le Train

**Montceau-les-Mines** est située à **10 minutes**, en voiture, de la **Gare TGV le Creusot-Montceau**, soit par ce biais à **1H20 de Paris** et **40 min de Lyon**. Cette position géographique est un **véritable atout**.

Elle abrite également dans **son cœur de ville** une gare où s'arrête le **TER**. Ce qui **connecte** les gares de **Blanzay, Montchanin, Paray le monial**. Par ailleurs **une concertation** entre les divers prestataires des **transports publics** pour **coordonner les transports en commun** au niveau des horaires est également un **travail à lancer**, afin d'éviter de longues heures d'attente et encourager l'usage du transport en commun.

**Une des grandes ambitions** pour le territoire serait de **relier la gare TGV Le Creusot-Montceau au reste du réseau local** en transports en commun (bus et TER).

## La mobilité active :

### Mobilité cycle

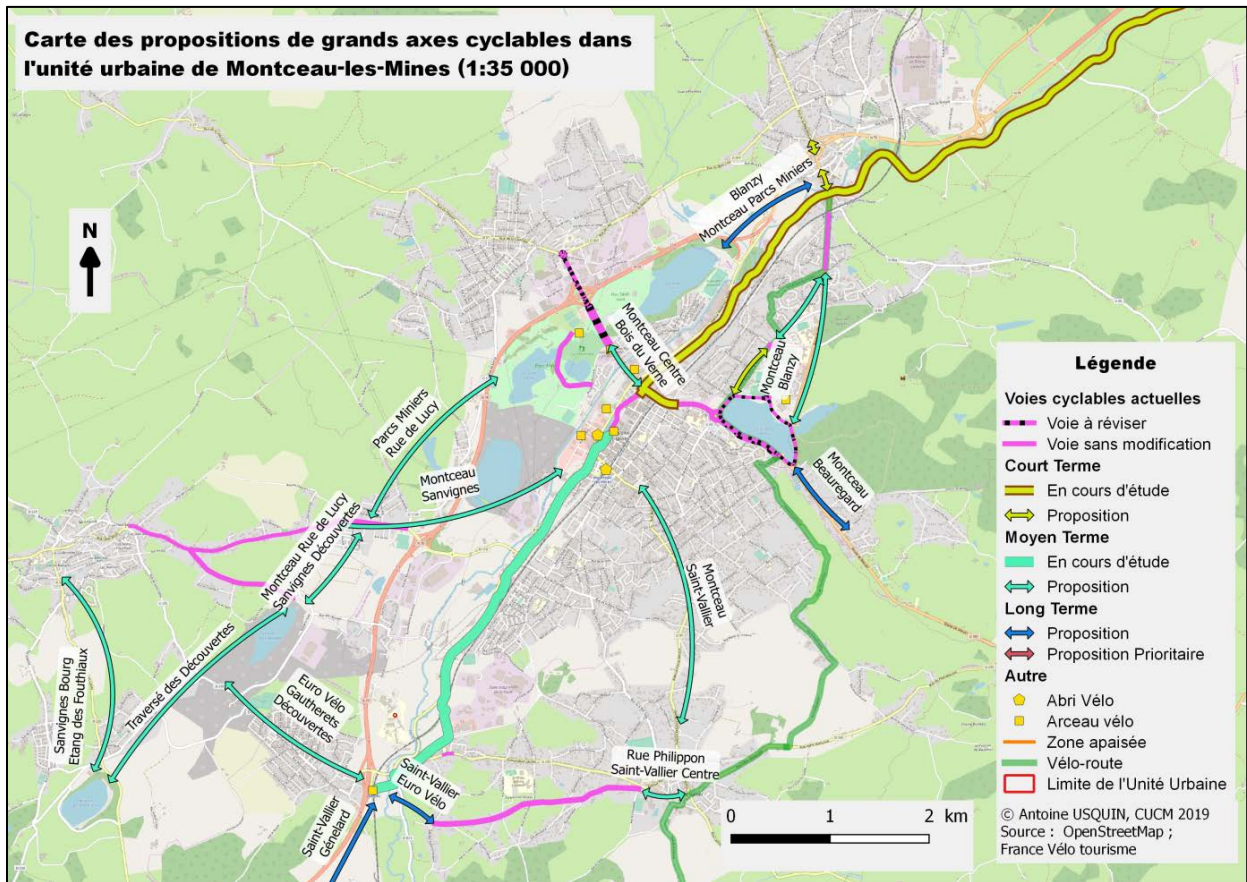
On trouve **peu d'infrastructures** aujourd'hui dédiées **aux modes actifs**. Les voies cyclables et pistes ne présentent pas de cohérence et une étude sur leur conformité réglementaire est pressentie comme nécessaire.

L'arrivée de la voie **EuroVélo 6** a permis **d'amorcer la réflexion stratégique** sur ce volet. Le **liaisonnement de cet axe** touristique avec des **équipements et services de la ville** semble opportun afin de **capter de nouveaux usagers**. Des interventions sur certains grands axes ont déjà été amorcées comme l'avenue de Lattre de Tassigny.

**L'utilisation quotidienne d'un mode actif** est souvent **conditionnée à une sécurisation des infrastructures** et à une **diminution des temps de déplacements**. Ces deux critères peuvent être améliorés par **l'insertion de voies dédiées** et par **l'organisation des flux** : priorité des cyclistes face aux autres usagers.

Montceau-les-Mines et la CUCM ont élaboré **un schéma directeur vélo** qui planifie à court, moyen et long terme **les futures actions en faveur du cycle**.





*Schéma Directeur Vélo*

## Mobilité piétonne

### La place du piéton dans le centre-ville

La **marche** est le **deuxième mode de transport** le plus utilisé après la voiture. L'enquête réalisée par l'Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne révèle que la marche atteint **30% de la part modale** de Montceau-les-Mines.

Les **espaces publics** du centre-ville sont de **bonne qualité et accueillants** pour le piéton.

La **place du piéton** est potentiellement amenée à évoluer. Les services de la ville réfléchissent, en partenariat avec les commerçants concernés, à une piétonisation d'une partie du linéaire commercial. Cette mesure fera l'objet d'une **expérimentation** afin de s'assurer de la **pertinence** et de l'**appropriation** de cette **mutation d'usage**.

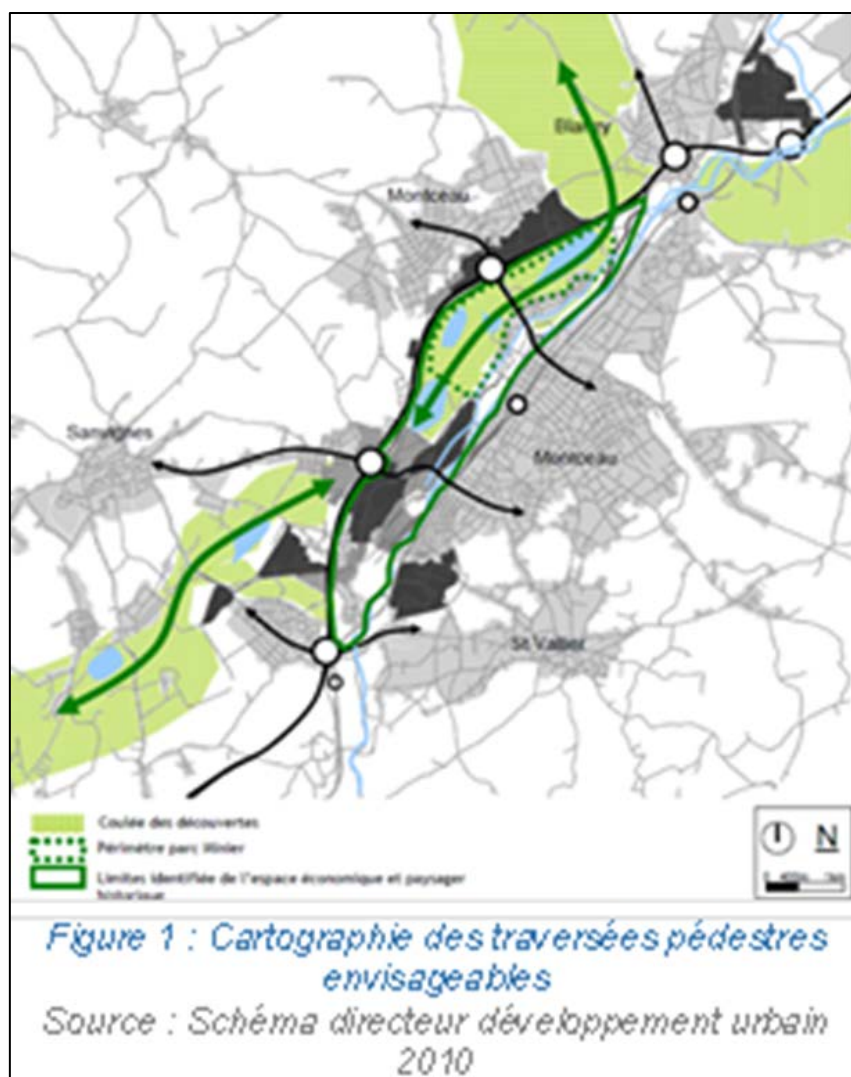
### Connexion avec le grand paysage



A l'usage, le **parc minier manque de lisibilité**. Les cheminements piétons existants doivent être **clarifiés** et **hiérarchisés**. De plus, la **mobilité piétonne du centre-ville** doit être **connectée à des chemins existants**, ce qui permettrait également une **fluidification** de ces flux et d'**encourager** l'usage de la marche.

En conclusion, le désir de donner corps à une **ville animée, sûre, durable et saine** est indéniable à Montceau-les-Mines. **La mobilité active est un levier fort** afin d'assurer ces atouts au centre-ville.

- ✓ Plus les gens sont **incités** à se déplacer **à pied ou en vélo** et donc **plus l'espace urbain est occupé**, plus le **potentiel d'animation augmentera**.
- ✓ Plus les gens **occuperont l'espace urbain** et **s'y déplaceront**, plus la **sécurité de Montceau-les-Mines augmentera**.
- ✓ Plus les **déplacements actifs** seront **incités**, plus Montceau-les-Mines sera **durable**. Cette image de la ville durable est bénéfique pour l'économie et diminue la pression sur l'environnement.
- ✓ Et enfin plus **la marche et le vélo** sont inscrits dans le quotidien des Montcelliens, plus **la ville sera saine**.



## Le Stationnement

Le volume de stationnement est **conséquent** (2 446 places) et **gratuit**. *Montceau-les-Mines* propose dans l'hyper centre **une zone bleue** autorisant **une durée maximale de stationnement** de 1h30 afin de favoriser **la rotation du stationnement**. Ce système est fortement **apprécié** par les **acteurs économiques du centre-ville** et par les **automobilistes** qui se rendent **sans effort faire leurs emplettes**. Le stationnement à proximité du centre-ville est **largement dimensionné** avec 1 place pour 3 m<sup>2</sup> de commerce, alors que la moyenne nationale est 1 place de parking pour 50 m<sup>2</sup> de commerces. Cependant cette offre a **une double conséquence**. D'une part, elle encourage implicitement **l'usage de la voiture** pour se rendre dans l'hyper centre et, elle **détérioré le paysage urbain** avec beaucoup de voitures dans le paysage urbain montcellien. D'autre part, elle **renforce**, le long du canal **le cloisonnement du cœur de ville**. Cet espace de liaison serait à retravailler notamment avec **l'identification de cheminements pour les piétons**

Les espaces les plus **congestionnés** sont la rue Ferrer (5 places), rue des Oiseaux (10 places) et le parking Roger Béquet (40 places). L'offre de stationnement est **satisfaisante** sur le reste de la ville. Douze nouvelles places verront le jour, rue Rouget de Lisle, après la démolition d'un immeuble vétuste par la CUCM.

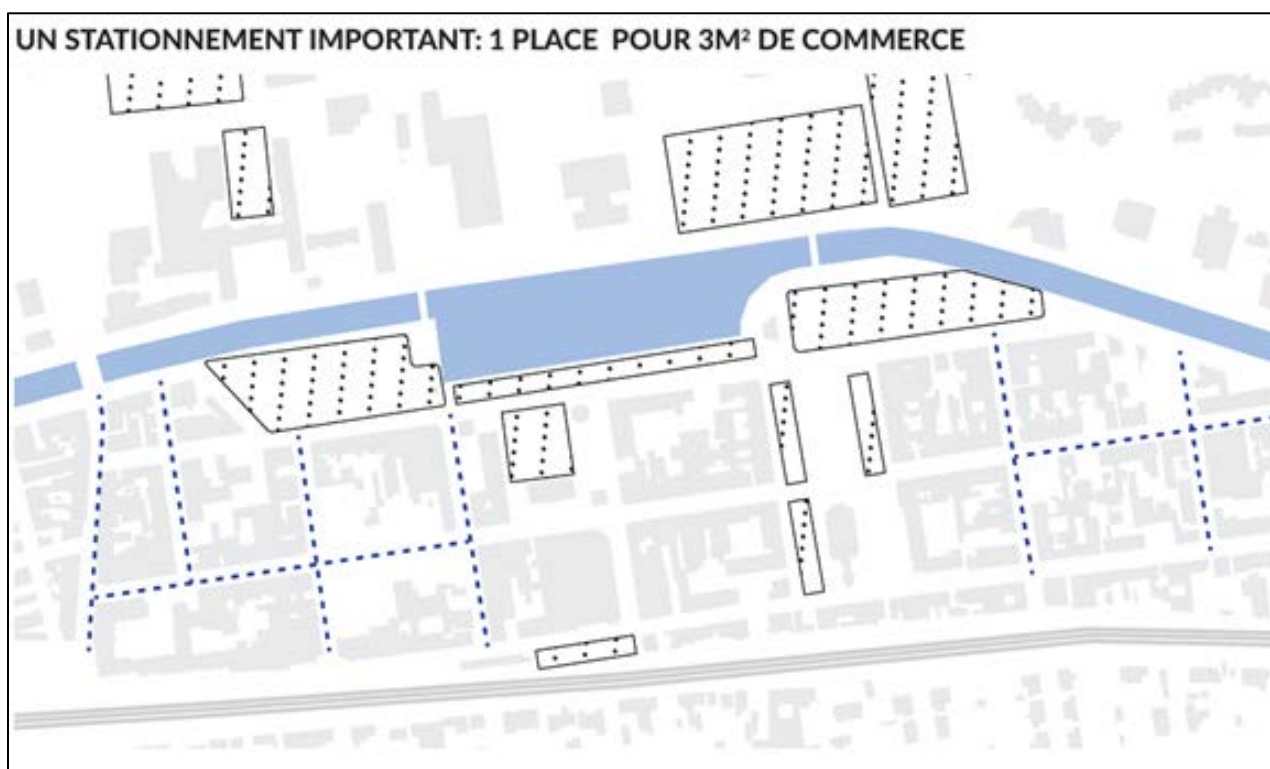


Figure 6 : Cartographie des zones de stationnement  
 Source : Etude Intencité

## Enjeux

- Améliorer le report modal entre la diversité des supports de mobilité à disposition
- **Sécuriser les déplacements actifs**, notamment cyclables
- **Améliorer les entrées de ville**
- **Améliorer la signalisation** autant pour les riverains que pour les visiteurs ou usagers
- **Intégrer** plus sensiblement la ville dans le maillage pédestre intercommunal en créant des continuités d'itinéraires
- **Hiérarchiser les entrées** dans Montceau centre
- **Réaménager le site de la gare** y compris ses accès

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proximité d'une gare TGV</li> <li>- Proximité de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA)</li> <li>- Gare en centre Ville</li> <li>- Réseau ferroviaire abondant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Discontinuité des modes doux et manque de connexion entre le quartier et le cœur de ville</li> <li>- Manque de connexion entre les quartiers périphériques et le cœur de ville</li> <li>- Signalétique insuffisante et vétuste que ce soit à destination des équipements ou dans une dynamique de marketing territorial le long des grands axes</li> </ul>

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de l'EuroVélo 6 à connecter avec le territoire</li> <li>- Continuité des travaux de la RCEA avec impact positif sur la connexion inter-quartiers</li> <li>- Création d'un Tram-train ou mise en place d'une navette ferroviaire urbaine portée par la CUCM</li> <li>- Potentialité d'intégrer un parking relai dans le cadre de la modernisation de la RCEA (POA Déplacements)</li> <li>- Développer la relation gare TGV en adaptant la fréquence des navettes TC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique de stationnement pouvant être en compétition avec celle de la mobilité douce</li> </ul>

#### Axe 4 Mise en valeur du patrimoine et des formes urbaines :

La présence du charbon et du passage de la ligne de partage des eaux Atlantique/Méditerranée sont à l'origine de l'essor urbain de la CUCM. Au XVIIIème siècle, celle-ci se caractérise par une faible densité de population et s'appuie sur une économie agricole pauvre. Seuls deux villes sont alors existantes : Montcenis et Blanzay. La construction du canal et l'exploitation du charbon vont générer le développement du Sud de la CUCM.

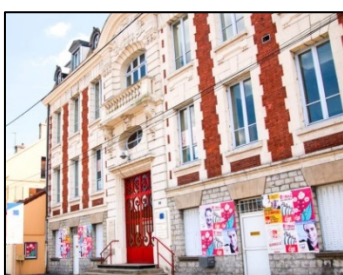
**La structure urbaine de Montceau-les-Mines** est bien **particulière** car elle s'est construite autour des puits de mines ; **Les quartiers actuels** (les alouettes, le bois du verne, la lande, la saule, ...) correspondent aux cités ouvrières de l'époque du charbon. Ces quartiers ont **une existence propre** avec leurs commerces de proximité (boulangerie, pharmacie, tabac presse, fleuriste...)

#### Des qualités architecturales et urbaines à faire connaître

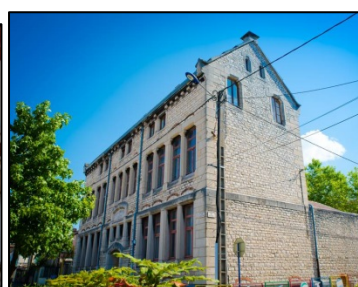
Comme évoqué dans l'axe 2, l'économie de la ville était basée par le passé sur l'exploitation de la mine, et le caractère paternaliste de cette économie a fait bénéficier à Montceau-les-Mines **d'un patrimoine bâti riche et reconnu**. Effectivement certains bâtiments comme l'ancien dispensaire (voir photo ci-dessous), la maison des écoles ou encore le Syndicat des mineurs sont **des bâtis classés** ;



*L'ancien dispensaire*



*Le syndicat des mineurs*



*La Maison des Ecoles*



*La poste*



*Le Pont Levant*

Montceau-les-Mines dispose **d'un patrimoine** lié à la mine **conséquent**. Malheureusement ce patrimoine est souvent **en mauvais état**. C'est notamment le cas pour Le gymnase Salengro. Ce bâtiment qui joue un rôle important dans la vie sportive, associative, et éducative de Montceau-les-Mines, tombe en ruine. Cet équipement **ne répond plus** aux **normes actuelles** et aux **besoins**.

**Les formes urbaines** de Montceau-les-Mines sont en cours de **modernisation**. Parmi ces travaux de modernisation récents, il y a **le port de plaisance**. Ce dernier est situé en **cœur de ville**. Il a été entièrement rénové en 2018. Il accueille les plaisanciers toute l'année, que ces derniers soient de passage ou en hivernage.



Aujourd'hui un gros travail a été engagé sur **l'éclairage public**. Effectivement la ville a lancé une opération de modernisation de l'éclairage public, notamment dans **un souci d'économie d'énergie**. A moyen et long terme la modernisation et une harmonisation du mobilier urbain seront également entrepris.

Un autre chantier important a commencé avec la restauration du quartier du Bois du Verne.

### **Un patrimoine industriel remarquable**

Comme évoqué au cours du diagnostic, la ville dispose d'un **patrimoine industriel remarquable** (lavoir des Chavannes, Centrale de Lucy..).

Certains bâtis témoins de l'histoire de Montceau méritent d'être conservés. « **Les ateliers du jour** », qui sont les anciens bureaux et ateliers de la mine, sont un bel exemple; ainsi, après avoir subi **une profonde réhabilitation**, ils abritent aujourd'hui **le pôle culturel de la ville** (médiathèque / bibliothèque, maison des jeunes, conservatoire à rayonnement communal, ...).

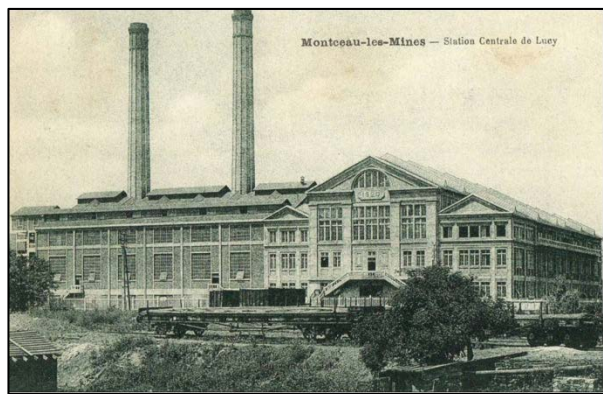
Ce patrimoine, revisité ou en l'état, est **une source de culture et d'histoire** qui doit être **valorisée**. Notamment par la mise au point **d'itinéraires historiques et culturels**. Cette initiative doit être travaillée avec **l'office de tourisme**. Le patrimoine a un rôle à jouer dans **l'attractivité de notre territoire**.

La mise en place d'un **plan couleurs** par la ville date d'une vingtaine d'années. Cela permet, en collaboration avec les **propriétaires privés** souhaitant remettre en état leurs façades, **l'Architecte des Bâtiments de France** et la participation financière de **la Ville** et de la **CUCM**, de travailler sur **le visuel** de Montceau-les-Mines et par ce biais de **mettre en avant le bâti de Montceau**.





*Lavoir des Chavannes*

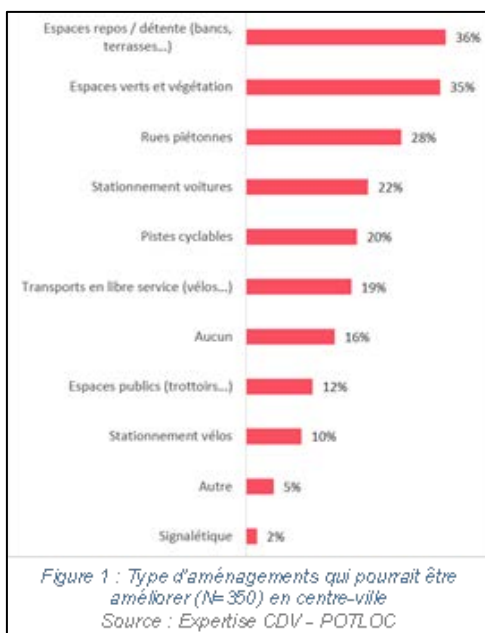


*Centrale de Lucy*

### Des espaces publics à remettre en lien avec les espaces de nature

Montceau-les-Mines, dans le cadre du **programme Cœur de Ville** et avec le soutien de la **Banque des territoires**, a lancé un questionnaire à destination de **la population** afin de connaître ce qu'elle souhaiterait voir en terme commercial à Montceau-les-Mines. Il ressort clairement des résultats de ce questionnaire que **la qualité des espaces publics de Montceau est un véritable sujet**. Ce résultat recoupe également l'étude intensité qui préconise **la création de zones de rencontres** et **un traitement qualitatif des zones de chalandise**. En parallèle, la même démarche a été réalisée au niveau **des Grand parcs**. Un questionnaire a été réalisé auprès des usagers afin de connaître leur besoin et leur envies. Cette démarche a eu pour but d'alimenter l'étude des grands parcs confiée au bureau d'étude Tourisme Essor. En pratique cette étude doit aboutir à **un projet d'aménagement des grands parcs**, pour en faire **un lieu incontournable de Montceau les Mines**, pour tous les publics.

**La signalisation** est un autre **axe de travail** et **d'amélioration** de la ville. Effectivement, beaucoup de panneaux directionnels sont à renouveler, certains à supprimer. Une signalétique globale (commerçants, sites culturels, sportifs, ...) doit être mise en place afin d'avoir **une ville lisible et facile d'accès**.



**Enjeux :**

- **Mettre en valeur des spécificités** patrimoniales architecturales et historiques
- **Mettre en valeur et inviter à l'appropriation** des espaces végétalisés
- **Développer des animations** en lien avec l'histoire de la ville
- **Valoriser le potentiel touristique** de la ville

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un fort potentiel touristique</li> <li>- Présence d'un port de plaisance avec une capitainerie</li> <li>- Dispose de grands parcs de verdure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de visibilité de ses installations</li> <li>- Activités des grands parcs sous-développées</li> <li>- Entrées de ville peu attractives et peu de visibilité depuis les grands axes</li> </ul>

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en valeur du patrimoine architectural et en faire un argument d'attractivité touristique et/ou culturelle.</li> <li>- Le canal du centre, un atout fluvial à valoriser</li> <li>- Des parcours historiques et ludiques à valoriser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une érosion patrimoniale : des îlots et des équipements publics d'envergure qui se dégradent</li> </ul>

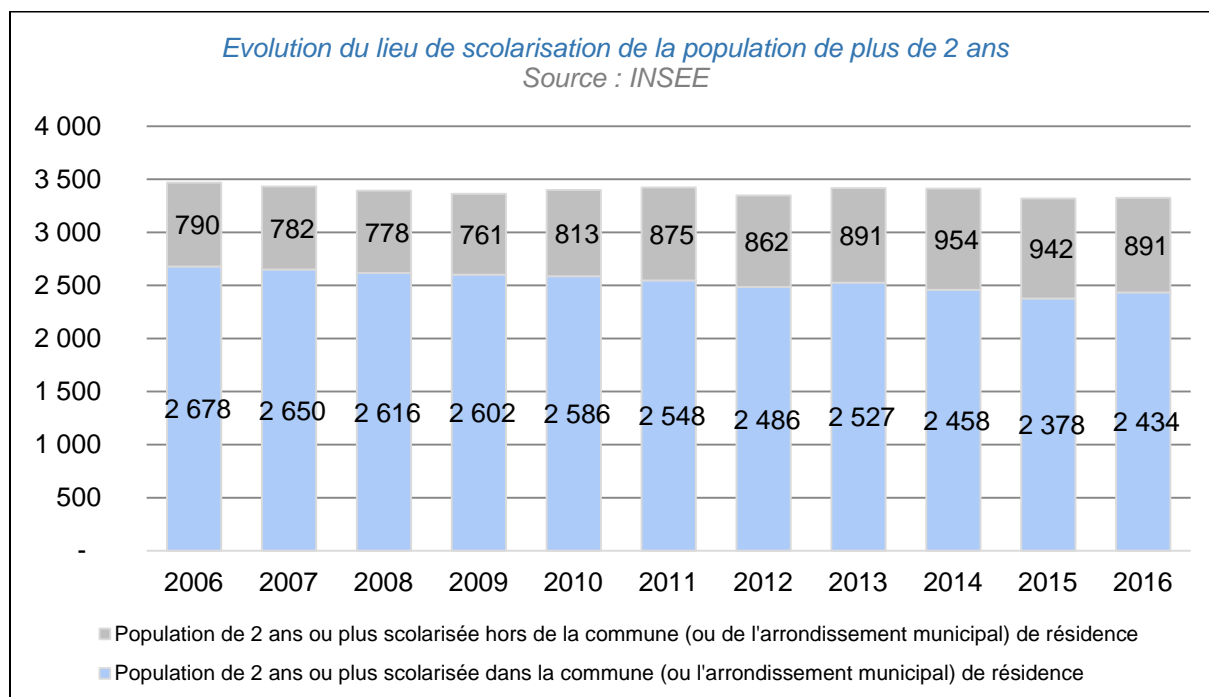
## Axe 5 Permettre l'accès au service et équipements publics, à l'offre culturelle et de loisirs :

Historiquement, la famille Chagot à Montceau-les-Mines a dominé économiquement, socialement et politiquement le bassin minier pendant près d'un siècle. La politique « paternaliste » initiée par Jules Chagot s'est exercée dans tous les aspects de la vie des mineurs : le logement, les soins, les loisirs, le système éducatif.

De cette politique paternaliste sont nés de **nombreux services**, toujours présents sur la commune de Montceau-les-Mines.

### L'éducation

Montceau-les-Mines est bien pourvue en **établissements scolaires** puisqu'elle compte 2 crèches, 34 classes de maternelle (capacité de 766 élèves), 56 classes de primaire (capacité de 1 062 élèves), 3 collèges (capacité de 1 294 élèves) et 2 lycées dont un professionnel (capacité totale de 1 425 élèves).



Elle compte également sur son territoire une école d'infirmières et une école d'aides-soignants. La communauté est dotée d'une antenne de l'Université de Bourgogne : le Centre Universitaire (CU) du Creusot. Il constitue le 2<sup>ème</sup> pôle de Bourgogne avec près de 30% des effectifs des sites territoriaux de l'Université de Bourgogne.

### Les équipements de santé:

- Hôpital
- Maison de santé pluridisciplinaire
- Centre départemental de santé



- ...

### **Les équipements sociaux :**

- Espace social
- Foyer jeunes travailleurs
- La boutique Solidaire
- 2 Multi-accueils (bébé-bulles et pirouettes)
- Pôle associatif (la Sablière, le Magny, Hélène BRESILLON)
- Résidence les Peupliers
- Syndicat des mineurs
- CAF
- ...

### **Les équipements publics :**

- L'Hôtel de ville
- La poste
- Capitainerie du port de plaisance
- Maison de l'Innovation
- Maison de la parentalité
- Maison du quartier du Bois du Verne
- Maison départementale des solidarités
- Pôle emploi
- Police municipale
- Police nationale

### **Les équipements culturels :**

La ville de Montceau-les-Mines propose chaque année une saison culturelle riche et accessible à tous les publics. La programmation se répartit entre 2 lieux principaux : L'Embarcadère (grande salle pouvant accueillir plus de 900 spectateurs), centre de culture et de congrès, et le pôle des Ateliers du Jour (pôle culturel installé sur les site des anciens bureaux et ateliers des houillères). Il réunit la médiathèque, le conservatoire, une galerie et un auditorium. Il partage sa programmation avec l'Embarcadère et accueille divers spectacles tout au long de l'année, notamment ceux destinés au jeune public. Des festivals comme Tango, Swing et Bretelles, événement phare de la rentrée, viennent animer le bassin minier tout au long de l'année. À cela vient s'ajouter un tissu

associatif dynamique qui propose régulièrement des évènements. Par exemple, l'usine Aillot, lieu atypique, à mi-chemin entre musée et bar associatif, donne des concerts et même des performances artistiques.

- Cinéma
- Ferme animalière
- Musée de la maison d'école
- Office de tourisme
- Salle des Fêtes
- L'Embarcadère
- Les Ateliers du jour
- Le skatepark
- ...

#### **Les équipements sportifs :**

- 5 espaces multisports
- Golf municipal
- Parcours permanent d'orientation
- 5 stades
- Stand de tir aux armes
- Stand tir à l'arc
- Terrain de tennis
- ...

Comme on peut le constater, de nombreux services publics accessibles à tous sont présents à Montceau-les-Mines. A ce jour, il existe un guichet Unique « la Boutik » qui permet aux administrés de régler leur facture d'eau, de cantine, etc. afin de simplifier les démarches des administrés.

Cependant un manque de visibilité de ces services fait qu'ils sont méconnus ou difficilement localisables pour les usagers.

## L'animation comme invitation à l'appropriation des espaces publics

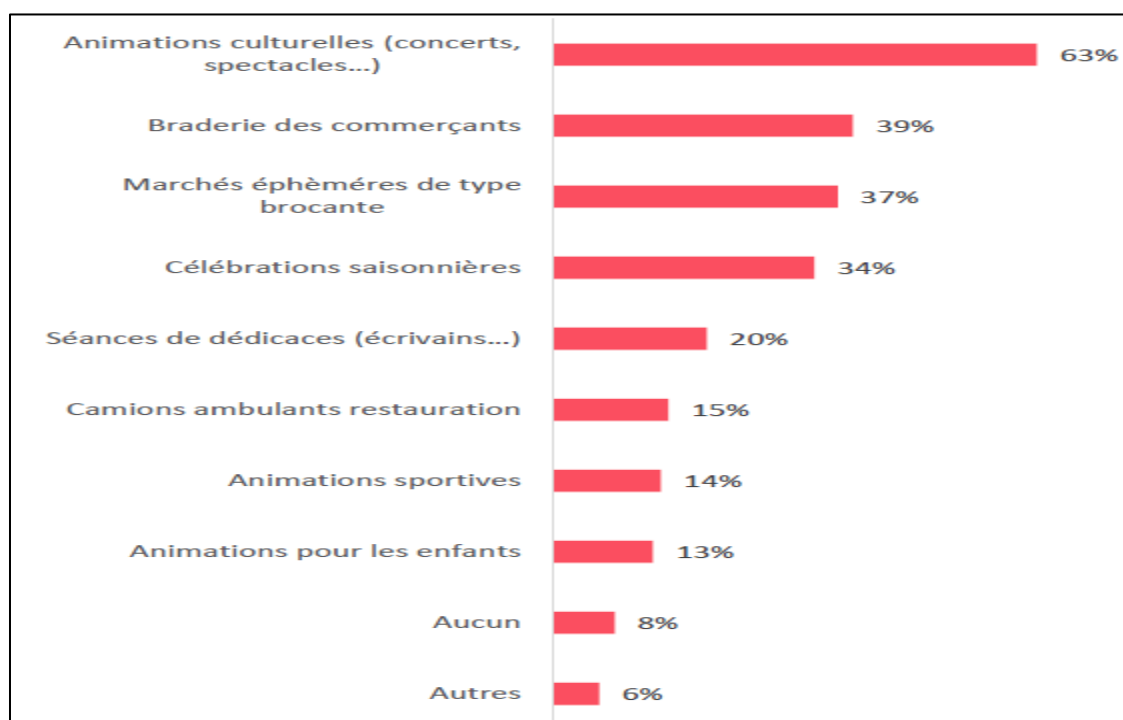


Figure 7 : Animations qui vous feraient venir au centre-ville (N=350)

Source : Expertise CDV - POTLOC

Dans le cadre de l'expertise POTLOC, **16 %** de personnes visitent **le centre-ville** afin de profiter de **l'offre culturelle** et **en animation**. Cette étude a mis en valeur les attentes des jeunes d'une **diversité des commerces** mais également **l'ambiance** et **l'atmosphère** comme **vecteur d'attractivité**.

### Enjeux :

- ✓ **Développer des animations** en lien avec l'histoire de la ville
- ✓ **Valoriser le potentiel touristique** de la ville
- ✓ **Donner de la lisibilité** à l'ensemble des services et équipements de la ville

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- De nombreux équipements culturels et sportifs</li> <li>- Un monde associatif fourni</li> <li>- Présence d'un guichet unique pour un certain nombre de services publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des installations vieillissantes</li> <li>- Manque de Visibilité</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de l'EuroVélo 6 à connecter avec le territoire</li> <li>- Renforcer un réseau de places publiques confortables</li> <li>- Valoriser les parcs publics existants</li> </ul>	

## Section 1.04 LES PREMIERES ACTIONS PENDANT LA PHASE D'INITIALISATION

### Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

- ✓ **Requalification du site Loison** « AMI Réinventons nos cœurs de Ville »
- ✓ **Démarrage de l'acquisition par l'EPF** Bourgogne Franche-Comté des immeubles ciblés dans l'étude communautaire sur **les îlots urbains dégradés**.

### Axe 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré

- ✓ Mise en place du **Manager de centre-ville**
- ✓ Installation de la **boutique éphémère**
- ✓ Taxe sur les friches commerciales
- ✓ Demande d'intervention de l'EPARECA aboutie
- ✓ Consultation des commerçants pour une **expérimentation de piétonisation de rue commerçante**
- ✓ **Sondage** auprès de la population au sujet des commerces de Montceau
- ✓ **Recensement** des locaux **commerciaux vacants**
- ✓ **Création d'une plateforme click and collect** pour les commerçants
- ✓ **Mise en place d'une identité Cœur de ville**
- ✓ Communication sur **la page Facebook « Montceau Cœur de ville »**
- ✓ Adhésion à **la Fédération de la Boutique à L'essai**

### Axe 3 : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

- ✓ Mise en place du **schéma directeur vélo** communautaire
- ✓ Réalisation de **l'EuroVélo 6**, le long du canal, sur la portion du centre ville
- ✓ Réalisation de **la piste cyclable** entre le lac du Plessis et le centre-ville

### Axe 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

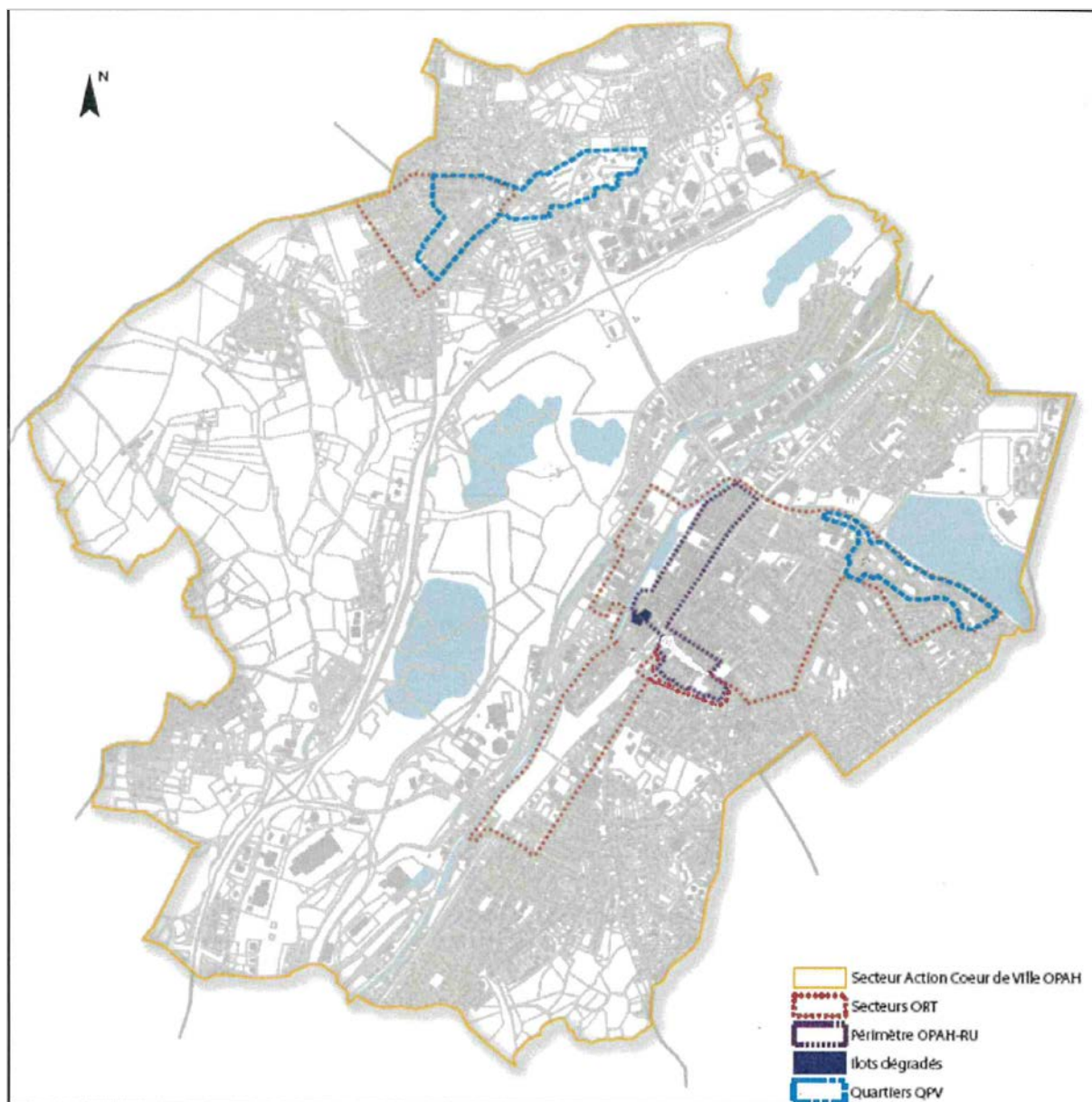
- ✓ **Sondage** des utilisateurs des grands parcs
- ✓ Réflexion sur **le projet des grands parcs**

### Axe 5 : Favoriser l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs

- ✓ **Déploiement du Wifi gratuit** sur l'ensemble de la ville
- ✓ **Rénovation de l'éclairage public**
- ✓

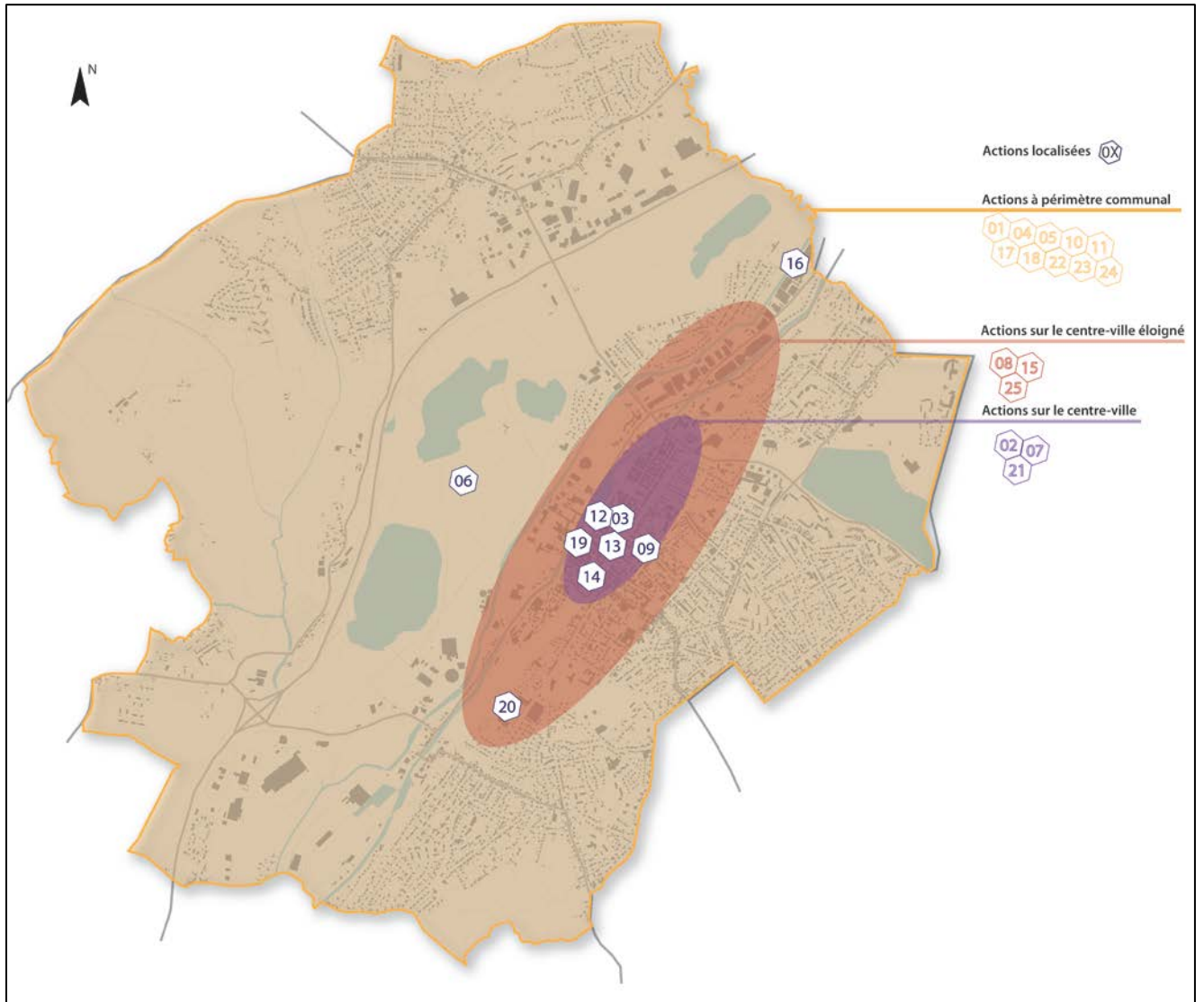
## ***Article II. DU DIAGNOSTIC A LA STRATEGIE DE REDYNAMISATION***

Présentation cartographiée des différents périmètres en vigueur sur la ville



L'objectif de Montceau-les-Mines est d'être connue et reconnue comme une ville où l'ensemble des personnes (résidents ou les personnes de passage) se sentent bien et ont envie de revenir. Montceau-les-Mines ambitionne de pouvoir répondre à l'ensemble des besoins de la population tant sur le plan social, économique, culturel que sportif et environnemental.

**Cartographie des Fiches actions Cœur de Ville :**





Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre ville

Axe 2 Développement économique et commercial équilibré

Axe 3 Développement accessibilité mobilités et connexions

Axe 4 Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

Axe 5 Permettre l'accessibilité aux services et équipements publics

- AM 01 - Mise en place d'un Chef de Projet Action Cœur de Ville
- AM 02 - Mise en place d'un Manager de Centre Ville
- AM 03 - Création de la Boutique Ephémère
- AM 04 - Déploiement du Wifi gratuit
- AM 05 - Etude pour le renouvellement e l'éclairage public
- AM 06 - Etude pour le développement d'activités au sein d'espaces de verdure
- AM 07 - Plan Couleur
- AM 08 - Ilots Urbains Dégradés
- AM 09 - Requalification du site de Loison
- AM 10 - OPAH-RU
- AM 11- Etude de Faisabilité ORI/RHI/THIRORI
- AM 12 - Boutique à l'essai®
- AM 13 - Cinéma
- AM 14 - Revalorisation et réaménagement du site de la Gare
- AM 15 - Agrémenter le centre ville de mobiliers urbains
- AM 16 - Définition et Formalisation du contrat de Canal du centre
- AM 17 - Etude d'Opportunité pour proposition d'une offre de navigation touristique sur le canal du Centre
- AM 18 - Favoriser les animations festives et commerciales en centre ville
- AM 19 - Etude pour la réhabilitation de la base Nautique
- AM 20 - Etude programmatique de regroupement des associations sur le site de Salengro pour favoriser la mixité
- AM 21 - Inscription de la Ville de Montceau les Mines dans une démarche « Sites Patrimoniaux Remarquables »
- AM 22 - Mise en œuvre du schéma cyclable
- AM 23 - Etude sur la signalétique globale
- AM 24 - Marketing Territorial
- AM 25 - Mise en place d'une navette autonome entre l'hyper centre et les zones des alouettes et de Jardiland



## La Stratégie

Montceau est une ville qui conjugue son passé et son présent au service d'un futur qu'elle a pour mission d'imaginer et de créer sur la base d'une ambition nouvelle.

Parce qu'elle est au carrefour d'une histoire minière qui a fait d'elle une ville de résistance, de travail, de protection et de prospérité économique, elle doit trouver les moyens de se réinventer à la faveur d'une dynamique qui la placerait de nouveau au centre des attentions et des intérêts.

Parce qu'elle a perdu des combats, parce qu'elle a fait le choix de ne pas en mener d'autres, parce qu'elle s'est retrouvée aux abonnés absents de certains dispositifs tels que l'ANRU qui aurait dû permettre de la remettre en selle, Montceau doit aujourd'hui travailler à renouer avec l'énergie qui l'installera définitivement dans le camp des vainqueurs.

Cela exige une volonté, une stratégie, une démarche qui doit être économiquement pérenne, **socialement équitable**, et **écologiquement soutenable**.

Le diagnostic conforte les fondements de la stratégie de la Ville de Montceau-les-Mines. Elle s'articulera autour **d'enjeux forts**, centrée autour de **notion incontournable** : une **dynamique d'attractivité de territoire** retrouvée et démultipliée, **un service public de qualité**, et une **transition écologique** réussie. Permettre aux habitants d'avoir un emploi, offrir une stabilité sociale avec une grande accessibilité à tous les services publics, le tout dans un environnement agréable et naturel. La ligne directrice de la stratégie de la Ville de Montceau-les-Mines.

**La ligne directrice de la stratégie** de la Ville de Montceau-les-Mines est celle de pouvoir offrir **un équilibre durable** aux habitants.

Comme le diagnostic le démontre, Montceau-les-Mines dispose de nombreux atouts pour atteindre ce but.

Stratégiquement, la valorisation des atouts dont elle dispose, la modernisation dès que nécessaire, la création de nouveaux enjeux en réponse aux attentes des citoyens du 21<sup>ème</sup> siècle seront nécessairement associées à une communication qui viendra en renfort.

Il faudra conjuguer **le savoir-faire** et **le faire savoir**. D'un côté le **Programme Action Cœur de ville** au service des habitants et de leur territoire de vie, de l'autre **l'ensemble des services de la collectivité** mobilisés dans son sillage. La transversalité devra également être un nouveau mode de fonctionnement. Chaque domaine participant au but affiché dans notre stratégie : faire de **Montceau-les-Mines** une ville **incontournable** et **remarquable** bien au-delà de son périmètre. **Pour que Montceau-les-Mines soit la ville où il faut être.**

En synthèse, la stratégie devra s'articuler rapidement autour des points suivants :

#### Renouveler et confirmer son attractivité:

- ❖ **Redynamiser** et **valoriser** son offre commerciale pour **conserver et faire perdurer** sa place de **premier pôle commercial** de la Communauté Urbaine, Le Creusot Montceau.
- ❖ **Mettre en valeur** les atouts paysager et patrimoniaux de la commune
- ❖ **Developper son potentiel touristique** en s'appuyant sur le canal, les grand- parcs, et le patrimoine industriel.
- ❖ **Réaliser des espaces publics de qualité** que les habitants pourront investir et s'approprier pour se rencontrer, échanger, s'exprimer, animer ,....
- ❖ **Proposer** une offre d'habitat **moderne** et **energétiquement performante répondant** aux nouveaux standards

#### Réussir la transition écologique

- ❖ **Rénover le patrimoine communal**
- ❖ **Informer** les habitants des dispositifs **existants** pour **la rénovation énergétique**, pour les **impliquer** dans la démarche **de transition écologique**
- ❖ **Maîtriser la facture énergétique de la Ville** notamment en rénovant l'éclairage public, **en rationalisant le bâti public ...**

#### Assurer un service public de qualité

- ❖ **Moderniser le service public**, notamment par **la digitalisation**, tout en conservant **le contact humain** avec les usagers.
- ❖ **Mettre à disposition des services** comme le Wifi public
- ❖ **Valoriser** les services déjà présents

### Article III. LES DYNAMIQUES EN COURS

Réf	Action	Engagé Financé	Financé mais non engagé	Financement incomplet
AM 01	Chef de projet Action Cœur de Ville	X		
AM 02	Manager de centre-ville	X		
AM 03	Boutique Ephémère	X		
AM 04	Accès gratuit au Wifi Public	X		
AM 05	Etude pour le renouvellement de l'éclairage public	X		
AM 06	Etude de développement d'activités au sein des espaces de verdure	X		
AM 07	Plan Couleurs	X		
AM 08	Ilots urbains dégradés			X
AM 09	Requalification du site Loison			X
AM 12	Mise en place de la Boutique à l'essai		X	

De nouvelles actions ont été ajoutées à la convention cadre pluriannuelle :

Réf	Action	Engagé Financé	Financé mais non engagé	Financement incomplet
AM 20	Etude programmatique de regroupement des associations sur le site de Salengro			X
AM 21	Inscription de la Ville de Montceau-Mines dans une démarche « Sites Patrimoniaux Remarquables »			X
AM22	Mise en œuvre du schéma cyclable			X
AM23	Diagnostic sur la signalétique globale			X
AM24	Eude Marketing Territorial			X
AM25	Revalorisation et réaménagement du Secteur de la Gare			
AM26	Click and Collect	X		

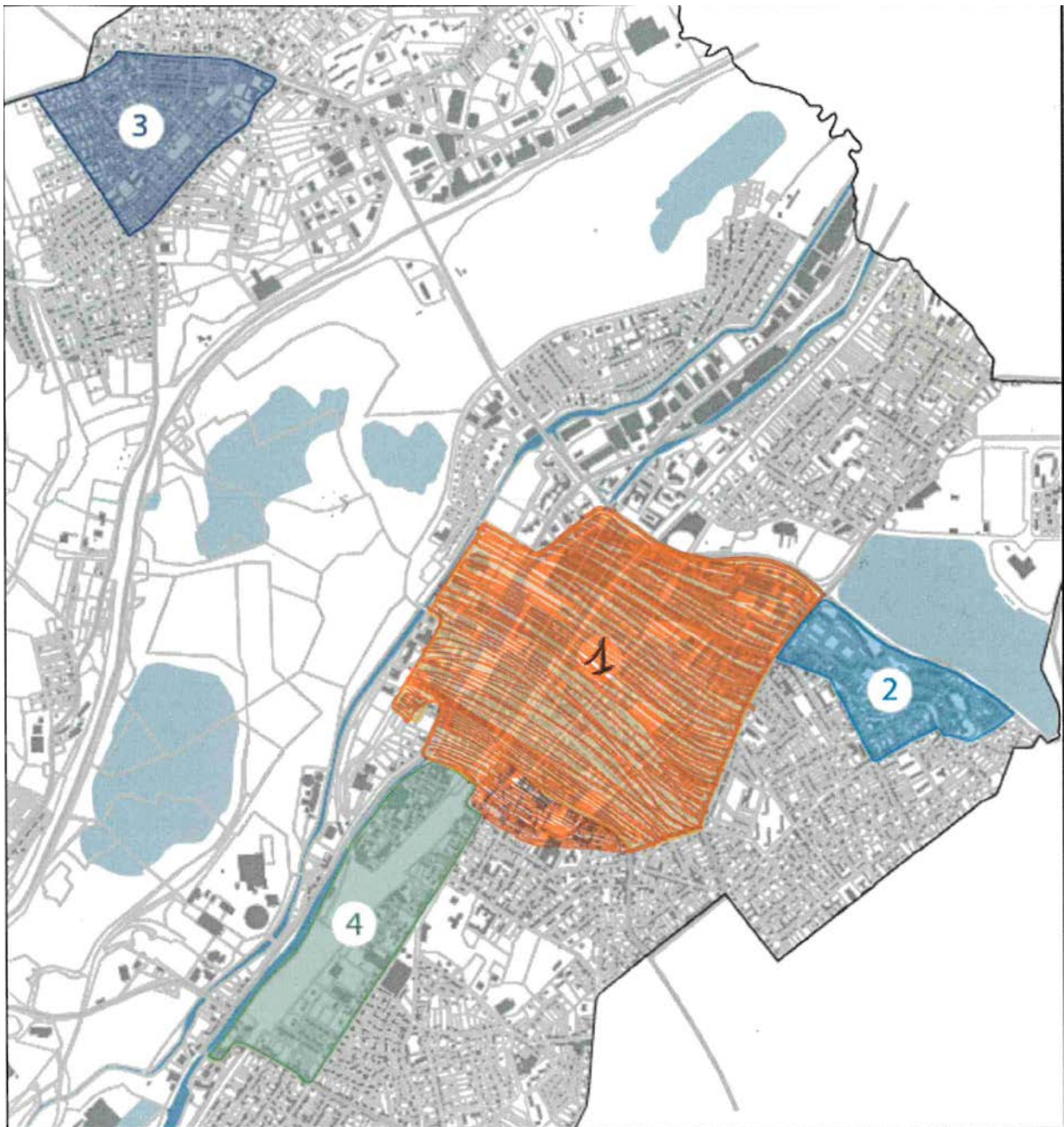
## ***Article IV. DEFINITION DES SECTEURS D'INTERVENTION DE LA FUTURE ORT***

Le programme action Coeur de ville doit conduire à la mise en place d'une **Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)**, nouveau dispositif créé par la **loi ELAN**, qui permet aux territoires à l'échelle des intercommunalités et de leur(s) ville(s) centre de **bénéficier d'outils réglementaires nouveaux pour faciliter la revitalisation**. Ce dispositif pourra être déployé sur le territoire de la CUCM en intégrant **les stratégies et les plans d'actions des deux villes centres de la CUCM : Le Creusot et Montceau les Mines**.

Le présent avenant par anticipation identifie d'ores et déjà des **secteurs d'intervention** où ces outils pourront être mis en oeuvre.

### **Les secteurs d'intervention ORT**

Au total, **quatre secteurs d'interventions** sont repérés sur la ville de Montceau les Mines. Cela se justifie par **l'originalité de la structure urbaine de Montceau les Mines**, effectivement nous ne sommes pas dans le cadre d'une ville avec un noyau historique construit sur un tissu très ancien (antique, médiéval, ...) mais sur une urbanisation rapide en trois temps forts. Comme nous le rappelle **Monsieur Guy Desgrandchamps Architecte conseil de l'Etat** dans sa note du **1<sup>er</sup> juillet 2018**, dans la cadre de l'accompagnement à la constitution de la convention « **Action Cœur de Ville** ».



### Secteur d'intervention n°1 :

Ce secteur a été sélectionné car les dispositifs apportés par la loi Elan existants et à venir permettront à la collectivité de disposer de nouveaux outils pour renforcer ses actions en faveur de la redynamisation et accroître l'attractivité de la ville.

Le périmètre de ce secteur est limité par les rues suivantes :

- la rue Jean Longuet
- la rue du champ
- le boulevard de Lattre de Tassigny
- l'avenue de la Bourbince

- le chemin des deux ponts
- la rue Saint Eloi
- la rue François Mitterrand
- le quai Chagot
- la rue Louise Cécile
- la rue Lacondemène
- la rue Claude Forest
- la rue Barbès
- la rue de Palinges

Nota : le périmètre ne comprend qu'un seul côté des rues qui constituent le pourtour du secteur. Le côté intérieur à ce périmètre.

### **Secteur d'intervention n°2 :**

Le choix de ce secteur est basé sur une volonté de restructuration future de ce quartier qui est également classé quartier politique de la Ville. Effectivement, ce secteur est composé de logements individuels appartenant à des propriétaires privés, mais également de barres d'immeubles appartenant à l'OPAC. Ce dernier ferme progressivement, ces logements car ces derniers ne sont plus adaptés aux besoins. A terme ces immeubles pourraient disparaître et la Ville souhaiterait pouvoir maîtriser le réaménagement et l'urbanisation de cette zone pour la revaloriser.

Le périmètre de ce secteur est limité par les rues suivantes :

- Boulevard de Lattre de Tassigny
- Rue de Maçon
- Rue de Séward
- Rue Antoine Emorine
- Rue de Mâçon
- Rue du Champ

Nota : le périmètre ne comprend qu'un seul côté des rues qui constituent le pourtour du secteur : le côté intérieur à ce périmètre.

### **Secteur d'intervention N°3 :**

Le quartier du Bois du Verne fait l'objet d'un projet de restructuration complète qui a commencé en 2019 par la construction d'un nouveau restaurant scolaire, qui continuera par la restructuration des groupes scolaires, Jean Jaurès, Pompon et Anatole France, et enfin le quartier lui-même. Il semble donc opportun d'inscrire ce quartier dans un périmètre ORT pour permettre d'avoir recours aux outils de ce dispositif. Il est un des quartiers structurants de la ville de Montceau-les-Mines qui contribue au fonctionnement du cœur de ville, coupé de ce dernier par la RCEA.

Le périmètre de ce secteur est limité par les rues suivantes :

- Rue Anatole France
- Rue Malterre
- Rue de Rouen
- Rue de la Coudraie

Nota : le périmètre ne comprend qu'un seul côté des rues qui constituent le pourtour du secteur : le côté intérieur à ce périmètre.

#### **Secteur d'intervention N°4**

Ce secteur correspond notamment à un projet d'envergure, qui serait un élément structurant de la ville de Montceau et du territoire, le projet Salengro qui doit permettre le regroupement des associations..

Le périmètre de ce secteur est limité par les rues suivantes :

- Rue Louise Cécile
- Quai Gauthey
- Rue de Charolles
- Avenue Roger Salengro
- Rue Lacondemène

Nota : le périmètre ne comprend qu'un seul côté des rues qui constituent le pourtour du secteur : le côté intérieur à ce périmètre.



Z

## ***Article V. PLAN D'ACTION PREVISIONNEL GLOBAL ET DETAILLE***

**MLM** : Montceau-les-Mines

**CUCM** : Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau

Ref	Axe	Nom de l'action	MOA	Début	Fi n	Budget	Partenaires
AM 01	Tous	Chef de projet Action Cœur de Ville	MLM	10/12/2018	10/12/2021		ANAH
AM 02	2	Manager de Centre Ville	MLM	27/05/2019	Pas de fin programmée		
AM 03	2	Boutique Ephémère	MLM	27/07/2019	Pas de fin programmée		
AM 04	5	Accès gratuit au Wifi Public	MLM	01/01/2019	31/12/2021	180 000 €	Région BFC
AM 05	4	Etude pour le renouvellement de l'éclairage Public	MLM				Banque des Territoire
AM 06	4	Etude de développement d'activités au sein des espaces de verdure	MLM			11000	BANQUE DES TERRITOIRES
AM 07	4	Plan Couleurs	MLM /CUCM	2021		40 000 €	
AM 08	1	Ilots urbains dégradés	CUCM/MLM	2021		Cis dans OPAH -RU	ANAH Banque des territoires
AM 09	1	Requalification du site Loison	MLM	19/03/2019		500 000 €	
AM 10	1	OPAH - RU	CUCM	2021-2022		100 000 €	ANAH Banque des territoires
AM 11	1	Etude de Faisabilité ORI/RHI/THIRORI	CUCM	2021-2022		Cis dans OPAH-RU	ANAH Banque des territoires
AM 12	2	Boutique à l'essai	MLM	2020		4 000 €	
AM 13	2	Cinéma	Panacea				
AM 14	3	Revalorisation et réaménagement du site de la Gare	MLM/CUCM	2020			
AM 15	4	Agrémenter le centre-ville de mobilier	MLM/CUCM	A déterminer			

		urbain					
AM 16	3	Etudes globales des déplacements et des fonctionnalités urbaines sur la ville	CUCM	2020			BANQUE DES TERRITOIRES
AM 17	4	Mise en place d'un contrat canal	CUCM				
AM 18	2	Favoriser les animations festives et commerciales en centre ville	MLM	2020			
AM 19	5	Etude pour la réhabilitation de la base nautique	MLM	A déterminer			
AM 20	5	Etude programmatique de regroupement des associations sur le site de Salengro	MLM	2021			
AM 21	4	Inscription de la Ville de Montceau-les-Mines dans une démarche « Sites Patrimoniaux Remarquables »	MLM				
AM 22	4	Mise en œuvre du schéma cyclable	MLM/CUCM	2019			
AM 23	4	Diagnostic sur la signalétique globale	MLM/CUCM				
AM 24	4	Eude Marketing Territorial	MLM/CUCM				
AM 25	3	Mise en place d'une navette autonome entre l'hyper centre et les zones des alouettes et de Jardiland.	MLM				
AM 26	2	Création d'une plateforme Click and collect	MLM	Mai 2020-	Décembre 2020	28 000€	Banque des territoires

Annexe tableau financier

Annexe Tableau des indicateurs d'avancements et de résultats

## ***Article VI. OBJECTIFS ET MODALITES DE SUIVI ET D’EVALUATION***

### ***DES PROJETS***

---

Un état d’avancement déclaratif simple sera soumis trimestriellement au comité de projet puis au référent départemental de l’Etat pour information, si nécessaire, du comité régional d’engagement. Il prendra la forme d’un tableau de bord.

Annuellement, le comité de projet dressera en fin d’exercice budgétaire le bilan des engagements et des actions.

Deux ans après l’engagement de la phase de déploiement, un rapport d’avancement déclaratif sera réalisé

---

*ANNEXES*

---



# FICHES ACTIONS

## Table des Matières

Fiche action AM 01 Mise en place d'un Chef de Projet Action Cœur de Ville	p.57
Fiche action AM 02 Mise en place d'un Manager de Centre-Ville	p. 58
Fiche action AM 03 Création de la Boutique Ephémère	p. 59
Fiche action AM 04 Déploiement du Wifi gratuit	p. 60
Fiche action AM 05 Etude pour le renouvellement de l'éclairage public	p 61
Fiche action AM 06 Etude pour le développement d'activités au sein d'espaces de verdure	p 62
Fiche action AM 07 Plan Couleur	p 63
Fiche action AM 08 Ilots Urbains Dégradés	p 64
Fiche action AM 09 Requalification du site Loison	p 65
Fiche action AM 10 OPAH-RU	p 66
Fiche action AM 11 Etude de Faisabilité ORI/RHI/THIRORI	p 69
Fiche action AM 12 Boutique à l'essai - Portage Ville	p 70
Fiche action AM 13 Cinéma	p 71
Fiche action AM 14 Revalorisation et réaménagement du site de la Gare	p 72
Fiche action AM 15 Agrémenter le centre-ville de mobiliers urbains	p 73
Fiche action AM 16 Etude Globale des déplacements et des fonctionnalités urbaines sur la ville	p 74
Fiche action AM 17 Définition et Formalisation du contrat de Canal du centre	p 75
Fiche action AM 18 Favoriser les animations festives et commerciales en centre-ville	p 76
Fiche action AM 19 Etude pour la réhabilitation de la base nautique	p 77
Fiche action AM 20 Etude programmatique de regroupement des associations sur le site de Salengro pour favoriser la mixité	p 78
Fiche action AM 21 Inscription de la Ville de Montceau-les-Mines dans une démarche « Sites Patrimoniaux Remarquables »	p 79
Fiche action AM 22 Mise en œuvre du schéma cyclable	p 80
Fiche action AM 23 Etude de la signalétique de l'ensemble de la ville	p 81
Fiche action AM 24 Marketing territorial	p 82
Fiche action AM 25 Mise en place d'une navette autonome entre l'hyper centre et les zones des alouettes et de Jardiland.	p 83



fiche action AM26 Création d'une plateforme clic'n collect à destination de l'ensemble des commerçants de la ville

p 84

## Fiche action AM 01

Axe de rattachement	Tous
<b>Nom de l'action</b>	<b>Mise en place d'un Chef de Projet Action Cœur de Ville</b>
Calendrier	Début 2018 - fin 2021
Description générale	<p>Dans le cadre du plan national « Action Cœur de Ville », mis en place par le gouvernement pour conforter les villes moyennes et intermédiaires dont les centres se dévitalisent, la Ville de Montceau-les-Mines a été retenue comme commune bénéficiaire. A ce titre, la Ville a décidé de recruter un chef de projet, qui sera placé sous l'autorité de Mme le Maire, dans un rôle stratégique et opérationnel pour assurer le pilotage, l'animation et la coordination d'ensemble. Il assurera le suivi administratif et financier du programme d'actions de la convention-cadre.</p> <p>Le chef de projet sera financé à hauteur de 50% du coût par l'ANAH pendant la phase d'initialisation d'1 an puis durant 5 ans à partir du lancement d'une OPAH-RU. Le dispositif pourra éventuellement être poursuivi et la finalisation des projets de travaux les plus complexes, sur justification du besoin de financement complémentaire.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redynamisation du cœur de ville</li> <li>• Réhabilitation de l'habitat</li> <li>• Accompagnement des réflexions préparatoires à la contractualisation du programme sur 5 axes (Habitat, commerces et développement économique, mise en valeur des formes urbaines et du patrimoine, équipements et services, mobilités et accessibilités)</li> </ul>
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Montceau-les-Mines</li> <li>• ANAH</li> </ul>
Budget global	80 000 € par an
Modalité de financement	50 % par l'ANAH 50% par La Ville
Indicateurs d'avancement	Réalisation commission de recrutement 27 septembre 2018 Résultat commission recrutement 19 novembre 2018
Indicateurs de résultat	Recrutement réalisé : poste affecté depuis le 10 décembre 2018 Production de la Convention et de l'avenant



## Fiche action AM 02

Axe de rattachement	Axe 2 Développement économique et commercial équilibré
Nom de l'action	Mise en place d'un Manager de Centre-Ville
Calendrier	Début en Mai 2018
Description générale	<p>Le Manager de Centre-ville, vient en complément du Chef de projet action Cœur de ville ; Il prend en charge l'axe 2 « développement économique et commercial équilibré ». Son action se traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ses relations privilégiées avec les commerçants de la ville de Montceau pour l'organisation d'animation, accompagnement mise en place de projets,...</li> <li>• Il est le point d'entrée des porteurs de projets</li> <li>• Il exerce la veille et le suivi de l'évolution de l'occupation des locaux en centre-ville. Cela lui permet aussi de mieux gérer les implantations de commerces</li> <li>• Gère la boutique éphémère</li> <li>• Relais d'information de la CUCM</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer, accompagner et conseiller les porteurs de projets économiques et commerciaux</li> <li>• Création et mise en place d'animations de centre-ville avec l'ensemble des acteurs économiques de la ville</li> <li>• Assurer le respect de la stratégie commerciale en mettant en place une cartographie des locaux commerciaux du centre-ville.</li> </ul>
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Montceau-les-Mines</li> </ul>
Budget global	
Modalité de financement	100% Ville de Montceau-les-Mines
Indicateurs d'avancement	Néant
Indicateurs de résultat	Recrutement réalisé Nombre d'actions de communication organisées, Nombre de commerçants aidés, etc.

## Fiche action AM 03

Axe de rattachement	Axe 2 Développement économique et commercial équilibré
Nom de L'action	<b>Création de la Boutique Ephémère</b>
Calendrier	Démarrage officiel le 27 juillet 2019 pour une durée indéterminée
Description générale	<p>La boutique éphémère est une boutique temporaire, ouverte pour quelques jours, quelques semaines ou quelques mois. C'est un véritable outil commercial qui éveille la curiosité des consommateurs. Sa fin programmée incite également à ne pas perdre de temps pour y entrer. Comme tout événement inhabituel la boutique éphémère fait parler d'elle.</p> <p>Son caractère éphémère la rend souple d'utilisation, elle permet aux artisans et commerçants manquant de visibilité de se faire connaître, elle permet aux commerçants également de mener des actions ponctuelles sur un produit un concept, d'écouler des stocks, de lancer un produit, ou même de tester un emplacement avant une implantation définitive.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attirer les gens en centre-ville par curiosité</li> <li>• Renouveler de façon très régulière</li> <li>• Susciter l'implantation définitive de certains commerces</li> </ul>
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Montceau-les-Mines</li> </ul>
Budget global	€ par an
Modalité de financement	100% ville
Indicateurs d'avancement	<p>Local trouvé</p> <p>Mise en place d'une Signalétique « Boutique Ephémère »</p> <p>Elaboration d'une convention d'occupation de la boutique</p> <p>Mise en place d'un planning d'occupation de la boutique géré par le manager de centre-ville</p>
Indicateurs de résultat	<p>Boutique réalisée</p> <p>Nombre d'occupants/an , Nombre d''installations définitives, etc.</p>

## Fiche Action AM 04

<b>Axe de rattachement</b>	<b>Axe 5 – Permettre l’accessibilité aux services et équipements publics</b>
<b>Nom de l’action</b>	<b>Déploiement du Wifi gratuit</b>
<b>Calendrier</b>	Début Juillet 2018 et fin 2020
<b>Description générale</b>	<p>L'Union Européenne a débloqué 120 millions d'euros pour permettre l'installation de milliers de bornes wifi gratuites partout en Europe, dans des lieux publics comme dans les parcs, les bâtiments et équipements communaux.</p> <p>Cette action permettra de rendre ce service accessible à tous, gratuitement et réduira la fracture numérique.</p> <p>Le déploiement du wifi gratuit sur le centre-ville, les quartiers périphériques et à proximité des équipements communaux démarrera début 2019.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trouver un réseau WIFI public</li> <li>• Accès gratuit pour favoriser l’attractivité du territoire</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Montceau-les-Mines</li> <li>• CUCM</li> <li>• Région (contrat métropolitain)</li> </ul>
<b>Budget global</b>	180 000 €
<b>Modalité de financement</b>	Ville, Région (Contrat Métropolitain)
<b>Indicateurs d’avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication du marché : le 1er décembre 2018</li> <li>• <b>Phase 1</b> : Raccorder l’ensemble des bâtiments communaux- Fait</li> <li>• <b>Phase 2 Centre ville :</b> Etude de couverture : faite Pose bornes Wifi : fait Mise en service : faite</li> <li>• <b>Reste à faire :Phase 3 Quartiers, écoles, lycées,...</b> Etude de couverture à faire Pose des bornes à faire Mise en service 2021</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	Effectivité du Wifi sur l’ensemble de la commune

## Fiche action AM 05

<b>Axe de rattachement</b>	Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
<b>Nom de l'action</b>	<b>Etude pour le renouvellement de l'éclairage public</b>
<b>Calendrier</b>	Début 2018 –fin 2018
<b>Description générale</b>	<p>Très attachée à réaliser des économies d'énergie, la ville a fait réaliser un diagnostic sur l'éclairage public. Devenu archaïque, l'éclairage public en place depuis des lustres n'était plus adapté aux besoins des habitants.</p> <p>Il s'avérait même urgent de proposer un nouveau projet d'éclairage pour réduire rapidement la facture énergétique de la ville. Grâce au nouvel éclairage flamboyant neuf, la ville économisera chaque année environ 100 000 € de consommation énergétique. C'est sans compter l'amélioration considérable de l'éclairage des rues et la modernité qu'apporte le nouveau mobilier urbain au centre-ville.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répondre au principe d'éclairer juste au bon endroit et au bon moment</li> <li>• Développer la technologie led</li> <li>• Permettre une économie d'énergie</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Montceau-les-Mines</li> <li>• Région Bourgogne Franche Comté</li> </ul>
<b>Budget global</b>	50 000 €
<b>Modalité de financement</b>	
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic réalisé,</li> <li>• recrutement d'une AMO réalisé,</li> <li>• Rédaction Contrat de Performance Energétique fait</li> <li>• Organisation des oraux</li> <li>• Désignation d'une entreprise</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrage des travaux de rénovation de l'Eclairage suivant l'étude réalisée</li> </ul>

## Fiche AM 06

<b>Axe de rattachement</b>	Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
<b>Nom de l'action</b>	<b>Etude pour le développement d'activités au sein d'espaces de verdure</b>
<b>Calendrier</b>	Début 2019-fin 2020
<b>Description générale</b>	<p>En prolongement du cœur de ville sont situés 120 hectares initialement exploités pour l'extraction du charbon et requalifiés en espaces verts.</p> <p>Ce site est propice à l'organisation de manifestations culturelles, sportives et en direction des familles. Ce parc est relié au centre-ville par L'EuroVélo 6 en liaison douce ; Il convient de faire de ce lieu un espace de rencontres, grâce à l'organisation de concerts, de manifestations, ludiques et sportives.</p> <p>Il convient de développer les aménagements nécessaires à l'ensemble de ces actions : Espace de fitness, tables de pique-niques, théâtre, exposition éphémère.</p>
<b>Objectifs</b>	Inciter la population qui fréquente les espaces verts à se rendre dans les rues commerçantes en utilisant les liaisons douces ou les corridors verts.
<b>Intervenants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Montceau-les-Mines</li> <li>• CUCM</li> </ul>
<b>Budget global</b>	30 000 € TTC
<b>Modalité de financement</b>	Ville de Montceau-les-Mines
<b>Indicateurs d'avancement</b>	Diagnostic en cours avec le cabinet TOURISM'ESSOR
<b>Indicateurs de résultat</b>	Rendu de l'Etude Choix d'un scénario de développement

## Fiche action AM 07

Axe de rattachement	
Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l’espace public et le patrimoine	
Nom de L’action	<b>Plan Couleurs</b>
Calendrier	Suivant calendrier de L’OPAH Générale
Description générale	Action mise en place par la ville de Montceau-les-Mines et la CUCM, le plan couleurs vise à améliorer la qualité visuelle des façades des maisons et des immeubles.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accélérer et intensifier le plan couleur en introduisant le FISAC destiné aux commerçants</li> <li>• Rénovation des vitrines des boutiques et des bâtiments collectifs situés au dessus de ceux-ci au centre-ville</li> </ul>
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Montceau-les-Mines</li> <li>• CUCM</li> <li>• FISAC</li> </ul>
Budget global	20 000 € par an Ville 20 000 € par la CUCM
Modalité de financement	50% Ville 50% CUCM
Indicateurs d’avancement	Le plan couleurs est associé à l’opération programmée d’amélioration de l’habitat (OPAH) qui redémarrera en mai 2020.
Indicateurs de résultat	Nombre de façades rénovées par rapport au nombre prévu

## Fiche action AM 08

<b>Axe de rattachement</b>	Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre ville
<b>Nom de l'action</b>	<b>Ilots Urbains Dégradés</b>
<b>Calendrier</b>	
<b>Description générale</b>	<p>La CUCM a mandaté le cabinet URBANIS pour mener à bien une étude sur la reconquête de deux îlots d'habitats dégradés dans le centre-ville, rue des oiseaux (cœur de ville). Cette étude se termine et l'enjeu sera ensuite de déterminer les modalités d'intervention et de trouver le ou les opérateurs adéquats.</p> <p>L'Etablissement Public Foncier Doubs Bourgogne Franche Comté auquel la CUCM a adhéré pourrait intervenir sur ce type d'opération.</p>
<b>Intervenants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CUCM pour îlots 9 et 10 rue des Oiseaux</li> </ul>
<b>Budget global</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Estimations : selon étude Urbanis</li> <li>• Dépenses TTC études et accompagnement social 320 000 €</li> <li>• Dépenses aménagement TTC hors acq. et évictions commerciales : 5 600 000 €</li> <li>• Reste à charge collectivités : 3 600 000 €</li> </ul>
<b>Modalité de financement</b>	Etude réalisée



## Fiche Action AM 09

<b>Axe de rattachement</b>	Axe 1 De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville et Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré
<b>Nom de l'action</b>	<b>Requalification du site Loison</b>
<b>Calendrier</b>	Janvier 2019 à décembre 2021
<b>Description générale</b>	<p>La ville de Montceau-les-Mines dispose d'un patrimoine communal devenu vétuste au fil des ans et en particulier le site LOISON, ancienne manufacture de pantoufles datant des années 1950, d'environ 3 000 m<sup>2</sup>, qui est aujourd'hui désaffectée.</p> <p>La reconversion des friches du bâtiment LOISON est le sujet le plus préoccupant car il est situé en centre-ville, entre la rue Beaubernard, la rue d'Autun et la rue de Chalon.</p> <p>Cette reconversion permettrait de revaloriser un quartier du centre-ville et de proposer du logement neuf répondant aux nouveaux standards.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Explorer le potentiel de la surface disponible, avec parking enterré et stationnement extérieur</li> <li>• Développer sur le même site des commerces, bureaux et/ou logements en location et en accession à la propriété</li> <li>• Etude de diagnostic historique et de pollution des sols est en cours</li> <li>• Démolition de l'existant</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Ville de Montceau-les-Mines
<b>Budget global</b>	500 000 € TTC
<b>Modalité de financement</b>	Ville, Etat, Région, CUCM
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalisation des diagnostics</li> <li>• Désignation d'un Maître d'Oeuvre de démolition en cours</li> <li>• Désignation d'une entreprise de démolition</li> <li>• Acquisition de parcelles voisines</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de la démolition</li> <li>• Cession du terrain au lauréat de l'AMI « Réinventons nos cœurs de Ville » pour réalisation du projet retenu dans le cadre de cette AMI</li> </ul>

## Fiche action AM 10

<b>Axe rattachement</b>	<b>de</b>	<b>Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre ville</b>
<b>Nom de l'action</b>		<b>OPAH-RU</b>
<b>Calendrier</b>		
<b>Description générale</b>		<p>L'OPAH, lancée fin 2013 et menée sur l'ensemble de la CUCM est la plus importante au niveau départemental (à ce jour, 825 dossiers pour 1019 logements). Spécifiquement sur MONTCEAU, 218 dossiers ont été déposés concernant 298 logements. L'OPAH actuelle s'achève le 30/11/2018 et la volonté est bien sûr de prolonger ce dispositif y compris via une OPAH RU, en vue notamment de traiter des îlots urbains dégradés en cœur de ville.</p> <p>Lancement d'une nouvelle OPAH généraliste (1er semestre 2019) sur tout le territoire communautaire + lancement d'une OPAH-RU (6 mois plus tard) sur les centres villes du Creusot et de Montceau (périmètres de l'étude « îlots urbains dégradés »).</p>
<b>Objectifs</b>		Revaloriser ces îlots, et aérer le paysage urbain en bout de ville par la réalisation d'aménagements d'espaces à vivre.
<b>Intervenants</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• CUCM</li> <li>• ANAH</li> <li>• Conseil Départemental</li> </ul>
<b>Budget global</b>		
<b>Modalité de financement</b>		
<b>Indicateurs d'avancement</b>		Prise de retard sur l'ensemble du planning
<b>Indicateurs de résultat</b>		Pré-rédaction du cahier des charges pour lancer l'étude pré-opérationnelle OPAH-RU par les chefs de projets Cœur de ville du Creusot et de Montceau-les-Mines ; sous le pilotage de la CUCM.
<b>Autres financements à examiner, à valider les partenaires financeurs</b>		
<b>ANAH</b>		<p><u>Sur études</u> Financement des études pré-opérationnelles d'OPAH-Taux maximum 50 % avec plafond subventionnable de 200 000 € HT</p> <p><u>Sur action</u> Financement des missions de suivi/animation par une subvention calculée sur une part fixe calculée sur la base du coût de fonctionnement de la prestation OPAH-RU, taux maximum 50 %, plafond annuel des dépenses subventionnables : 250 000 € HT</p> <p><u>Démarches</u> Dépôt d'une demande d'aide auprès de la délégation locale de l'ANAH par courrier avant tout démarrage d'opération (liste des pièces à fournir sur demande auprès de Mme GOUBY au 03.85.21.28.40 ou catherine.gouby@saone-et-loire.gouv.fr).</p>

Axe rattachement	de Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre ville
BDT	<p><u>Sur action</u></p> <p>2 possibilités de financement, jusqu'en 2022 :</p> <p style="padding-left: 40px;">Cofinancement d'études pré-opérationnelles OPAH-RU/ORI Cofinancement de l'animation de l'OPAH-RU dans la cadre de la convention ANAH-Caisse des Dépôts</p> <p>En zone QPV, cofinancement à hauteur de 25% du montant, dans la limite de 60 000€ sur la durée de la convention.</p> <p>Hors QPV, cofinancement à hauteur de 10% du montant, dans la limite de 60 000€ sur la durée de la convention.</p> <p>Attention : en aucun cas la participation financière de la Caisse des Dépôts ne peut excéder celle de la collectivité maître d'ouvrage.</p> <p><u>Démarches</u></p> <p>Sollicitation de la Direction Régionale de la Caisse des Dépôts par l'envoi d'un courrier.</p>
Action Logement	<p>Concernant la réhabilitation d'immeubles entiers stratégiques portés par des investisseurs (publics ou privés), Action Logement examinera les projets en complément des financements existants au regard de sa directive pilote.</p>
Conseil Régional Bourgogne Franche Comté	<p>DATN : Pas intervention possible</p>

Axe rattachement	de Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre ville
<p><b>Conseil Départemental de Saône et Loire</b></p>	<p><u>Sur études</u></p> <p>Le Département peut intervenir dans le cadre des Appels à projets pour financer les études pré opérationnelles d'OPAH ou de PIG.</p> <p>Le règlement départemental d'intervention en matière d'amélioration de l'habitat prévoit le versement de subventions aux propriétaires occupants très modestes et aux propriétaires bailleurs.</p> <p><u>Sur actions</u></p> <p>Aides à l'amélioration de l'habitat :</p> <p>1. pour les propriétaires occupants relevant des plafonds de ressources PLAI :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dans le cadre du programme Habiter Mieux de l'ANAH : 500 €,</li> <li>- pour les projets de travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne ou très dégradé : 5 % dans la limite d'un plafond de travaux de 50 000 €,</li> <li>pour les projets de travaux d'amélioration pour la sécurité et la salubrité de l'habitat : 5 % dans la limite d'un plafond de travaux de 20 000 €.</li> </ul> <p>2. Pour les propriétaires bailleurs spécifiquement dans le cadre d'OPAH ou de PIG:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour les projets de travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne ou très dégradé : 5 % dans la limite d'un plafond de travaux de 80 000 €,</li> <li>- pour les projets de travaux d'amélioration pour la sécurité et la salubrité de l'habitat : 5 % dans la limite d'un plafond de travaux de 60 000 €.</li> </ul> <p><u>Démarches</u></p> <p>Pour les aides à l'amélioration de l'habitat, les propriétaires intéressés doivent s'adresser à l'opérateur en charge du suivi-animation de l'OPAH.</p>

## Fiche action AM 11

<b>Axe de rattachement</b>	Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre ville
<b>Nom de L'action</b>	<b>Etude de Faisabilité ORI/RHI/THIRORI</b>
	Début et fin 1 <sup>er</sup> semestre 2019
<b>Description générale</b>	Etude de faisabilité « ORI-RHI-THIRORI » nécessaire avant de lancer OPAH-RU pour mieux définir les cibles de l'intervention publique et les immeubles sur lesquels engager des procédures coercitives. Cette étude approfondira le diagnostic réalisé dans le cadre de l'étude sur les îlots urbains dégradés pour caler les objectifs de l'OPAH-RU en matière de traitement de l'habitat indigne en cohérence avec les critères d'éligibilité de l'Etat. Elle identifiera notamment les besoins en terme de relogement et accompagnement social des ménages impactés. Elle visera aussi à définir les compétences nécessaires dans l'équipe d'ingénierie de l'OPAH pour accompagner les propriétaires concernés. Le prestataire aidera également la CUCM dans la rédaction des charges du suivi-animation de cette OPAH-RU.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valider les orientations et les cibles, de l'OPAH-RU sur le périmètre identifié par l'étude sur les îlots urbains dégradés,</li> <li>• Définir les procédures spécifiques à mettre en place en matière de lutte contre l'habitat indigne,</li> <li>• Identifier les besoins en relogement et suivi social des ménages,</li> <li>• Définir l'ingénierie nécessaire pour le suivi-animation et les modalités de fonctionnement du dispositif.</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CUCM</li> <li>• ANAH</li> <li>• CDC</li> </ul>
<b>Budget global</b>	50 000€ en ce qui concerne l'opération sur le territoire de Montceau (100.00€ en ce qui concerne l'opération sur l'ensemble de l'OPAH-RU : Creusot + Montceau) pour la période de janvier à décembre 2019
<b>Modalité de financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40% ANAH</li> <li>• 30% CDC</li> <li>• 30% CUCM</li> </ul>
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction du cahier des charges de l'étude pré-opérationnelle OPAH-RU</li> <li>• Signature d'une convention OPAH-RU avec L'ANAH</li> <li>• Désignation d'un cabinet pour réaliser l'étude pré-opérationnelle</li> </ul>
<b>Indicateur de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement de l'étude pré-opérationnelle</li> </ul>

## Fiche action AM 12

Axe de rattachement	Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Nom de l'action	<b>Boutique à l'essai - Portage Ville</b>
Calendrier	Année 2020
Description générale	<p>Le coût important de certains baux commerciaux est un frein au développement de l'activité commerciale en centre-ville. La ville mettra à disposition temporairement une surface en centre-ville afin de permettre aux commerçants de lancer et de vérifier la viabilité de leur projet. Pendant cette période, un accompagnement sera mis en place pour trouver un lieu d'installation pérenne. Cette opération, consiste à mettre à disposition d'un commerçant, une boutique lui permettant de tester en condition réel son projet d'activité. Si le test est concluant, il s'implante définitivement.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enrayer la vacance commerciale sur le parcours marchand</li> <li>• Inciter, accompagner et faciliter l'installation des commerces en centre-ville</li> <li>• Redynamiser le centre-ville, en accompagnant les commerçants</li> </ul>
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Montceau-les-Mines</li> <li>• Manager centre-ville</li> <li>• Propriétaires privés de locaux commerciaux</li> <li>• FISAC</li> </ul>
Budget global	4000€
Modalité de financement	Ville
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise contact Boutique à l'essai</li> <li>• Inscription de la dépense au budget de la ville</li> <li>• Préparation de la convention</li> <li>• Validation de la convention en conseil municipal</li> <li>• Signature de la Convention</li> <li>• Rédaction du cahier des charges</li> <li>• Lancement de l'appel à Projet « boutique à L'essai »</li> <li>• Choix du Lauréat</li> </ul>
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture d'une boutique à l'essai</li> <li>• Pérennité de la boutique suite à la période d'essai.</li> </ul>

## Fiche action AM 13

Axe de rattachement	Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré Axe 5 Permettre l'accès au service et équipement public.
Nom de l'action	<b>Cinéma</b>
Calendrier	
Description générale	<p>Cette action, le projet de complexe cinématographique porté par l'association charollaise Panacea et la Ville de Montceau, a été validé par la commission départementale d'aménagement cinématographique le 10 avril 2018.</p> <p>Il sera construit sur le site de l'Embarcadère. Ce nouvel espace urbain culturel où prendra place également l'espace de culture urbaine.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer l'attractivité du centre-ville (lien avec la restauration)</li> <li>• Créer une zone d'activité de loisirs et de divertissement (skate-park, Embarcadère,...)</li> <li>• Proposer une nouvelle offre cinématographique en centre-ville (programmation, accessibilité,...)</li> </ul>
Intervenants	<p>Ville de Montceau-les-Mines Panacea</p>
Action Budget global	4 500 000 € TTC
Modalité de financement	Privé – Public
Indicateurs d'avancement	Avis favorable de la CNAC du 21/09/2018
Indicateurs de résultat	<p>Réalisation du cinéma Choix d'une date d'ouverture</p>



## Fiche action AM 14

Axe de rattachement	Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré Axe 5 Permettre l'accès au service et équipement public.
Nom de l'action	<b>Revalorisation et réaménagement du site de la Gare</b>
Calendrier	2020-2022
Description générale	<p>Les gares constituent les portes d'entrée du réseau ferroviaire, qui participent de son image et de son attractivité, mais elles sont aussi partie prenante de l'espace urbain. L'insertion de la gare dans la ville d'aujourd'hui nécessite d'être renforcée. Mieux traiter les espaces des gares et leurs abords permet de les rendre attractives et hospitalières, ainsi que les abords immédiats.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer l'attractivité du centre-ville (lien avec la restauration)</li> <li>• Revaloriser une « Entrée de ville »</li> <li>• Donner envie aux usagers des transports en commun de visiter le cœur de ville et de flâner dans la rue commerçante située à deux pas.</li> </ul>
Intervenants	<p>Ville de Montceau-les-Mines CUCM</p>
Action Budget global	Non évalué à ce jour
Modalité de financement	CUCM, Etat et Région
Indicateurs d'avancement	<p>Etude Choix d'un projet / délibération marché public etc...</p>
Indicateurs de résultat	Réalisation des travaux

## Fiche action AM 15

Axe de rattachement	
Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré	
<b>Nom de l'action</b>	<b>Agrémenter le centre-ville de mobiliers urbains</b>
<b>Calendrier</b>	
<b>Description générale</b>	Le centre-ville est un lieu de rencontres, d'échanges, d'observation. Le placement de mobiliers urbains (chaises, fauteuils, jeux pour enfants...) permet de développer cette convivialité mais aussi de le rendre accessible en offrant aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes âgées la possibilité de faire des pauses sur leurs trajets.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter et développer la fréquentation du centre-ville,</li> <li>• Rendre le centre-ville agréable en choisissant des mobiliers colorés,</li> <li>• Travailler le projet avec les acteurs locaux en terme de création.</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Ville de Montceau-les-Mines Association des commerçants de la ville Acteurs locaux (lycée C. HAIGNERAIE)
<b>Budget global</b>	Non déterminé
<b>Modalité de financement</b>	Ville de Montceau-les-Mines et CUCM
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecriture d'un cahier des charges</li> <li>• Choix d'un Maître d'œuvre</li> <li>• Estimation du coût du projet</li> <li>• Choix d'un scénario</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrage des travaux d'aménagement</li> </ul>

## Fiche action AM 16

<b>Axe de rattachement</b>	Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré et 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
<b>Nom de l'action</b>	<b>Etudes Globales des déplacements et des fonctionnalités urbaines sur la Ville</b>
<b>Calendrier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mai 2020 à Décembre 2020 délai Global de 8 mois</li> </ul>
<b>Description générale</b>	<p>Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie du programme « Action Coeur de Ville » visant à la revitalisation du centre-ville en articulant les dimensions économiques et commerciales, résidentielles et patrimoniales, et bien sûr les mobilités, la ville de Montceau-les-Mines et la Communauté Urbaine souhaitent lancer une étude globale sur les déplacements, les transports et le stationnement du centre-ville. Cette étude, qui doit aboutir à un plan des circulations tous modes dans le périmètre ci-dessus est un préalable indispensable à la requalification des espaces publics. Elle doit bien sûr intégrer les objectifs de mise en valeur résidentielle, commerciale et touristique développés dans la stratégie de développement urbain.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apaiser la circulation sur le Quai De Gaulle pour aménager une « zone de rencontre » permettant de mieux intégrer les piétons et les vélos (dont EuroVélo6), ainsi que les transports en commun.</li> <li>Mettre en valeur le port de plaisance et le relier au centre-ville.</li> <li>Relier et « rapprocher » les deux rives du canal : inciter à la traversée.</li> <li>Relier et « rapprocher » le centre-ville et la zone des alouettes.</li> <li>Favoriser le marché, le faire évoluer</li> <li>Revoir le principe de la circulation en boucle sur un « ring » autour du centre-ville qui induit un évitement de la rue commerçante et donc une mauvaise lisibilité et tester l'inversion du sens de circulation</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	CUCM Ville de Montceau les Mines
<b>Budget global</b>	35157€ HT soit 42440€ TTC
<b>Modalité de financement</b>	CUCM 30 % Banque des Territoires
<b>Indicateurs d'avancement</b>	Phase 1 : Diagnostic Phase 2 Scenarii Phase 3 Elaboration du Nouveau plan de circulation
<b>Indicateurs de résultat</b>	Aboutissement du scénario retenu pour mise en œuvre.

## Fiche action AM 17

Axe de rattachement	Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré et 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Nom de l'action	Définition et Formalisation du contrat de Canal du centre
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 1 état des lieux diagnostics été 2020</li> <li>• Phase 2 Orientations et stratégie décembre 2019</li> <li>• Plans D'Action sur 5 ans avril mai 2020</li> <li>•</li> </ul>
Description générale	<p>Le contrat de canal permettra de donner une ligne directrice et de poser les bases d'un projet de territoire volontariste et partagé.</p> <p>Cela permettra de donner un cadre et de s'armer d'une gouvernance solide. Le développement des actions autour de ce canal en sera renforcé, notamment en ce qui concerne le tourisme fluvestre.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la qualité de l'offre et la qualité des services sur l'eau (conditions d'accueil, structuration, modernisation, sécurisation des équipements, etc ...)</li> <li>• Favoriser et améliorer les services autour de l'eau (équipements véloroutes, activités sur les plans d'eau, etc..)</li> <li>• Promouvoir la destination : faire connaître, développer une nouvelle identité pour attirer à la fois des touristes français et étrangers mais aussi la population locale</li> <li>• S'organiser pour mettre en œuvre la stratégie</li> </ul>
Intervenants	<p>CUCM Le Grand Charolais Le Grand Chalon Pays Beaunois VNF Région Bourgogne Franche Comté</p>
Budget global	
Modalité de financement	
Indicateurs d'avancement	Signature du contrat canal
Indicateurs de résultat	<p>Augmentation du trafic Augmentation du nombre de plaisancier</p>

## Fiche action AM 18

Axe de rattachement	
Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré	
<b>Nom de l'action</b>	<b>Favoriser les animations festives et commerciales en centre-ville</b>
<b>Calendrier</b>	2020-2025
<b>Description générale</b>	Favoriser, encourager, voire même organiser des animations festives et commerciales, avec la collaboration des commerçants et de professionnels
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la fréquentation du cœur de ville</li> <li>• Développer l'activité touristique de la ville</li> <li>• Mettre en valeur le patrimoine de la ville (canal du centre, patrimoine minier, ...)</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	CUCM La ville de Montceau-les-Mines L'association des commerçants de la ville Les commerçants
<b>Budget global</b>	A définir
<b>Modalité de financement</b>	CUCM et ville de Montceau-les-Mines Association des commerçants
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	Nb de manifestations organisées, fréquentation etc

## Fiche action AM 19

Axe de rattachement	
Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	
<b>Nom de l'action</b>	<b>Etude pour la réhabilitation de la base nautique</b>
<b>Calendrier</b>	2021-2025
<b>Description générale</b>	Situé à l'entrée de la ville de Montceau-les-Mines, le Lac du Plessis a bénéficié d'un aménagement de ses berges permettant de faciliter l'accès aux manifestations (organisation de concours de pêche niveau national, triathlon championnat de France et animation estivale qui a accueilli 15 000 personnes...). Il convient de poursuivre l'aménagement de ce site en modernisant la base nautique
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser l'entrée de ville,</li> <li>• Moderniser l'équipement nautique,</li> <li>• Développer des événements fédérateurs attirant une population qui consommera sur le cœur de ville (Eté du Lac, championnat de France de triathlon, ...).</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	La ville de Montceau-les-Mines, CUCM Etat
<b>Budget global</b>	30 000 €
<b>Modalité de financement</b>	Ville de Montceau-les-Mines CUCM, Etat
<b>Indicateurs d'avancement</b>	Rendu de l'étude
<b>Indicateurs de résultat</b>	Choix d'un projet Définition d'un calendrier

## Fiche action AM 20

<b>Axe de rattachement</b>	Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine et Axe 5 – Permettre l'accès aux équipements et aux services publics, favoriser l'accès à l'offre culturelle et de loisirs
<b>Nom de l'action</b>	<b>Etude programmatique de regroupement des associations sur le site de Salengro pour favoriser la mixité</b>
<b>Calendrier</b>	Janvier 2020
<b>Description générale</b>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réadapter l'équipement public à son usage de base</li> <li>• Moderniser l'équipement public</li> <li>• Réduire la consommation d'énergie</li> <li>• Rationnaliser le patrimoine communal et les dépenses liées à ce patrimoine</li> <li>• Offrir aux usagers de bonnes conditions pour pratiquer leurs activités sportives et associatives</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	La ville de Montceau-les-Mines CUCM La Region Le département Les associations
<b>Budget global</b>	30 000 €
<b>Modalité de financement</b>	Ville de Montceau-les-Mines, CUCM, Etat
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrage des relevés de l'existant (juin 2020)</li> <li>• Réalisation d'une note de cadrage</li> <li>• Réalisation des diagnostics</li> <li>• Ecriture d'un programme</li> <li>• Choix d'une AMO MOE</li> <li>• Choix de la procédure (Concours, ...)</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	Choix d'un projet Définition d'un calendrier



## Fiche action AM 21

Axe de rattachement	
Axe 5 – Permettre l'accès aux équipements et aux services publics, favoriser l'accès à l'offre culturelle et de loisirs	
<b>Nom de l'action</b>	Inscription de la Ville de Montceau-les-Mines dans une démarche « Sites Patrimoniaux Remarquables »
<b>Calendrier</b>	•
<b>Description générale</b>	Le classement au titre des sites patrimoniaux remarquables a pour objectif de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager de nos territoires. La Ville de Montceau les Mines dispose d'un patrimoine industriel lié à l'histoire de la Mine, qui peut être reconnu comme site patrimonial remarquable.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visite de l'inspecteur avec L'ABF</li> <li>• Rendu de l'Avis de l'inspecteur</li> <li>• Inventaire des bâtis remarquables</li> <li>•</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	La ville de Montceau-les-Mines Le CAUE
<b>Budget global</b>	30 000 €
<b>Modalité de financement</b>	Ville de Montceau-Les-Mines, Etat
<b>Indicateurs d'avancement</b>	Point avec L'Architecte des bâtiments de France Fixation d'une date avec l'inspecteur général Rendu des conclusions de l'inspecteur général
<b>Indicateurs de résultat</b>	Classement de la Ville au titre des « sites patrimoniaux remarquables »

## Fiche action AM 22

<b>Axe de rattachement</b>	Axe 3 Développement accessibilité mobilités et connexions et Axe 5 Permettre l'accès aux équipements et aux services publics, favoriser l'accès à l'offre culturelle et de loisirs
<b>Nom de l'action</b>	Mise en œuvre du schéma cyclable
<b>Calendrier</b>	De 2019 à 2029
<b>Description générale</b>	Le schéma Directeur Vélo, fait un état des lieux de la mobilité, avec une analyse détaillée de l'usage du vélo actuel sur le territoire de la CUCM. Il met en perspective l'évolution et les besoins du territoire. Il comporte des propositions d'itinéraires cyclables, dont ceux de Montceau-les-Mines sur le court, moyen et long terme. Il met également en place des actions d'incitation à l'usage du vélo (formation, communication, stationnement vélo, sécurité, ...)
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager l'utilisation du vélo</li> <li>• Eduquer et sécuriser l'usage du vélo par les jeunes publics</li> <li>• Apaiser la circulation sur certaines zones de la ville</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	La ville de Montceau-les-Mines CUCM Le Département La Région L'Etat
<b>Budget global</b>	30 000 €
<b>Modalité de financement</b>	Ville de Montceau-les-Mines, CUCM, Département, Etat, Région
<b>Indicateurs d'avancement</b>	Le schéma Directeur Vélo a été voté en conseil communautaire le 19 décembre 2019
<b>Indicateurs de résultat</b>	Linéaires de pistes cyclables créées Nombre de formations sur la sécurité

## Fiche action AM 23

Axe de rattachement	
<b>Nom de l'action</b>	Etude de la signalétique de l'ensemble de la ville
<b>Calendrier</b>	2020
<b>Description générale</b>	La ville de Montceau-les-Mines doit mettre à jour sa signalétique et la moderniser dans le but de rendre la ville lisible pour n'importe quelle personne.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre sa lisibilité à la ville de Montceau</li> <li>• Favoriser la fréquentation de certains lieux qui aujourd'hui ne sont pas ou peu signalés</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	La ville de Montceau-les-Mines CUCM Le Département La Région L'Etat
<b>Budget global</b>	40 000 €
<b>Modalité de financement</b>	Ville de Montceau-les-Mines, CUCM, Etat
<b>Indicateurs d'avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de réunion de travail avec la CUCM</li> <li>• Rédaction d'un cahier des charges</li> <li>• Consultation de bureaux d'études</li> <li>• Désignation d'un bureau d'études</li> <li>• Lancement de l'étude</li> </ul>
<b>Indicateurs de résultat</b>	Rendu des propositions du bureau d'études

## Fiche action AM 24

Axe de rattachement	Axe 5 – Permettre l'accès aux équipements et aux services publics, favoriser l'accès à l'offre culturelle et de loisirs
<b>Nom de l'action</b>	Marketing territorial
<b>Calendrier</b>	2021
<b>Description générale</b>	La ville de Montceau-les-Mines doit bénéficier d'un rayonnement plus important. Elle doit mieux se faire connaître en mettant en avant ses nombreux atouts : position géographique idéale, cadre vie sain et agréable, situation économique en perpétuelle évolution, patrimoine culturel et industriel, ... afin d'attirer le maximum de personnes.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relancer l'attractivité de Montceau et de son bassin de vie</li> <li>• Inciter les personnes et les entreprises à venir s'installer à Montceau</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Ville de Montceau-les-Mines CUCM Office du tourisme Etat Région Département
<b>Budget global</b>	50 000 €
<b>Modalité de financement</b>	Ville de Montceau-les-Mines, Etat
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	

## Fiche action AM 25

<b>Axe de rattachement</b>	<b>Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré et Axe 3 Développement accessibilité mobilités et connexions :</b>
<b>Nom de l'action</b>	Mise en place d'une navette autonome entre l'hyper centre et les zones des alouettes et de Jardiland.
<b>Calendrier</b>	2021
<b>Description générale</b>	Contrairement au schéma traditionnel de la zone commerciale périphérique celles de Montceau-les-Mines (Les alouettes, Jardiland, Chatillon) jouxtent le centre-ville. La mise en place d'une navette dédiée aux espaces commerciaux de Montceau permettrait de fluidifier la fréquentation des différents sites commerciaux qui sont complémentaires, voire même de l'augmenter, puisque le déplacement serait facilité par cette navette.
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager la fréquentation du centre-ville</li> <li>• Eviter l'encombrement des voitures qui seront restées sur les parkings périphériques</li> <li>• Fluidifier les relations entre les différentes zones</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Ville de Montceau-les-Mines Etat CUCM
<b>Budget global</b>	318 000 € (pour 1 navette)
<b>Modalité de financement</b>	Ville de Montceau-les-Mines, Etat
<b>Indicateurs d'avancement</b>	
<b>Indicateurs de résultat</b>	Nombre de rotation De passagers qui emprunte cette navette Nombre d'arrêts

## Fiche action AM 26

<b>Axe de rattachement</b>	<b>Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré et Axe 3 Développement accessibilité mobilités et connexions :</b>
<b>Nom de l'action</b>	Création d'une plateforme click and collect à destination de l'ensemble des commerçants de la ville
<b>Calendrier</b>	Mai 2020-décembre2021
<b>Description générale</b>	<p>Les semaines de confinement traversées ont été rudes pour l'économie du pays. Montceau privée d'activités commerciales, n'était plus la même. La reprise d'activités s'annonçant avec la sortie du confinement, la Ville a souhaité début mai 2020 proposer des solutions alternatives pour relancer et dynamiser le commerce à Montceau, sur l'ensemble de son territoire en proposant un accompagnement pérenne. La situation engendrée par la pandémie a modifié la façon de consommer des habitants de Montceau et il était nécessaire de proposer une plateforme de type « e-commerces » sur laquelle tous les commerçants de Montceau soient répertoriés <a href="http://www.montceaucoeurdeville.fr">www.montceaucoeurdeville.fr</a>. Créée en seulement quelques semaines, elle permet désormais la création gratuite (habituellement un budget de 5000€ pour un commerçant) d'une boutique en ligne avec paiement en ligne à la commande et régulation des files d'attentes pouvant s'avérer complexe à gérer pour les petites boutiques. Cette plateforme s'accompagne également d'une mise en réseau des actualités des commerces montcelliens sur une page facebook dédiée ouverte avant la plateforme et qui permet un relais d'informations commerciales plus large <a href="https://www.facebook.com/MontceauCoeurDeVille">www.facebook.com/MontceauCoeurDeVille</a></p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux commerces Montcelliens d'être visibles sur internet</li> <li>• Donner une solution alternative à l'activité commerciale en cas de situation de crise (type covid)</li> <li>• Réinventer le commerces de proximité</li> </ul>
<b>Intervenants</b>	Ville de Montceau-les-Mines
<b>Budget global</b>	28 000 €
<b>Modalité de financement</b>	Ville de Montceau-les-Mines, Banque des territoires
<b>Indicateurs d'avancement</b>	Fréquentation du site Montceau cœur de Ville Nombre de boutiques créés
<b>Indicateurs de résultat</b>	Nombre de rotation De passagers qui emprunte cette navette Nombre d'arrêts

Suivi de L'évolution entre la convention initiale et l'avenant numéro 1 Action  
Cœur de Ville de la Ville de Montceau-les-Mines





	Intitulé Convention initiale	Evolution	Avenant à la convention	Remarque
AM 01	Etude redynamisation commerciale de la ville de Montceau portage CUCM	Fiche supprimée étude réalisé en 2017 toujours valable cependant portrait commercial CUCM réalisé par la CUCM	Chef de projet cœur de ville	
AM 02	Etude faisabilité ORI/RHI/THIRORI	Fiche conservée mais a changé de numéro voir AM 11	Manager de centre ville	Nouvelle Fiche
AM03	Etudes globales des déplacements et des fonctionnalités urbaines sur la ville	Fiche conservée à changé de numéro Voir AM 16	Boutique Ephémère	Nouvelle fiche
AM04	Etudes pour favoriser la mixité dans les groupements d'associations au centre ville	Fiche conservée mais à changé de Numéro Voir AM 20	Déploiement du Wifi gratuit	
AM05	Etude sur la requalification du site Loison	Fiche conservée mais à changé de Numéro voir AM 09	Etude pour le renouvellement de l'éclairage urbain	
AM 06	Accès gratuit Wifi public portage ville	Fiche conservée mais a changé de Numéro voir AM 04	Etude développement d'activités au sein des espaces de verdure	
AM07	Etude pour la mise en valeur du centre ville pour un nouvel éclairage public	Fiche conservée mais à changé de Numéro voir AM 05	Plan couleur	
AM 08	Chef de projet action Cœur de ville	Fiche conservée mais à changé de Numéro voir AM 01	Ilots Urbains dégradés	
AM 09	Plan Couleur	Fiche conservée mais à changé de Numéro voir AM 07	Requalification du site Loison	
AM10	Boutique à l'essai	Fiche conservée mais a changé de numéro voir AM 12	OPAH-RU	
AM11	OPAH RU	Fiche conservée mais a changé de numéro voir AM10	Etude faisabilité ORI/RHI/THIRORI	
AM 12	Cinéma	Fiche conservée mais a changé de numéro Voir AM13	Boutique à l'essai	
AM 13	Création d'un office municipal du commerce et de l'artisanat	Fiche supprimée mais axe à travailler dans la stratégie commerce	Cinéma	
AM 14	Proposition d'une offre de navigation touristique sur le canal du centre	Fiche supprimée mais à intégrer par la nouvelle fiche Définition et formalisation du Contrat canal AM 17	Revalorisation et réaménagement du site de la gare	Nouvelle fiche
AM 15	Favoriser les animations festives et commerciales en centre ville	Fiche conservée mais a changé de numéro voir AM15	Agrémenter le centre-ville de mobilier urbain	

AM 16	Mise en place d'une conciergerie commerciale	Fiche supprimée mais axe de travail à développer dans la stratégie pour le commerce de Montceau	Etude globale des déplacements et des fonctionnalités urbaines de la ville	
AM 17	Développer les magasins alimentaires en centre ville et un marché de producteurs locaux	Fiche supprimée mais axe de travail à développer dans la stratégie pour le commerce de Montceau	Définition et formalisation du contrat de canal du centre	Nouvelle fiche
AM 18	Dynamiser l'offre d'habitation attractive pour les étudiants, les seniors, et les cadres en individuels et collectif en construisant des immeubles au centre ville à énergie positive	Fiche supprimée sujet porté par la fiche de Loison	Favoriser les animations festives et commerciales en centre ville	
AM 19	Proposition d'une offre d'hébergements destination des cyclotouristes et des plaisanciers	Fiche supprimée mais à intégrer dans l'étude pour le développement d'activité dans les espaces de verdure AM 06	Etude pour la réhabilitation de la base Nautique	
AM 20	Habitat	Fiche supprimée	Etude programmatique de regroupement des associations sur le site de Salengro	
AM 21	Ilots Urbain dégradés	Fiche conservée mais a changé de Numéro voir AM 08	Inscription de la Ville de Montceau les Mines dans une démarche de Sites Patrimoniaux Remarquables	Nouvelle Fiche
AM 22	Sécuriser et améliorer la circulation piétonne sur les trottoirs du centre ville	Fiche remplacée par Etude globale des déplacements et des fonctionnalités urbaines de la ville AM 16	Mise en œuvre du schéma cyclable	
AM 23	Diminuer la vitesse de circulation par une zone 30 ou de rencontre	Fiche remplacée par la fiche Etude globale des déplacements et des fonctionnalités urbaines de la ville AM16	Etude de la signalétique de la ville	Nouvelle Fiche
AM 24	Favoriser l'interconnexion entre les zones sainte Elisabeth, Chatillon, Jardiland/casino, les équipages, et le cœur de ville	Fiche supprimée mais reprise dans la fiche AM25	Marketing territorial	
AM 25	Créer et connecter les voies douces au parcours de l'euro vélo 6 et y développer des services	Fiche remplacée par la nouvelle fiche AM22 « mise en œuvre du schéma cyclable »	Mise en place d'une navette autonome entre l'hyper centre et les zones des alouettes et de jardiland	
AM 26	Agrémenter le centre ville de mobilier Urbain	Fiche conservée mais a changé de numéro voir AM 15		

AM 27	Etude pour créer une connexion globale des quartiers de la ville en reliant les deux berges du canal ainsi que le centre ville et les quartiers au-delà de la voie ferrée	Fiche supprimée	Création d'une plateforme click and collect	Nouvelle Fiche
AM 28	Etude pour étendre et développer les parkings gratuits, relais et les systèmes d'inter modalité au lieu d'interfaces entre les différents modes de déplacements ou à proximité des zones de développement ou de mutations futures : bateau cycles, voiture cycles	Fiche supprimée		
AM 29	Etude pour rendre accessible l'intégralité du centre ville (PMR)- Schéma directeur	Fiche remplacée par Etude globale des déplacements et des fonctionnalités urbaines de la ville AM 16		
AM 30	Etude pour développer l'axe piétonnier de la rue Carnot à la place de la république	Fiche supprimée		
AM 31		Fiche supprimée car doublon		
AM 32	Etudes pour la réhabilitation de la base Nautique	Fiche conservée	Voir AM 19	
AM 34	Fiche EPF – Ex Chapelle du Bois Garnier – Impasse de la Groseille	Fiche supprimée n'est pas une action mais un moyen		
AM 35	Fiche EPF – Propriété 8 et 10 rue Gambetta	Fiche supprimée n'est pas une action mais un moyen		
AM 36	Fiche EPF – Bâtiment de l'association diocésaine d'Autun (Evêché) – 19 rue du Tournus	Fiche supprimée n'est pas une action mais un moyen		
AM 37	Fiche EPF – Propriété HABELLIS – 43 à 47 rue de la Coudraie	Fiche supprimée n'est pas une action mais un moyen		

#### Résumé de l'évolution entre la convention initiale et son avenant :

- 7 Nouvelles fiches actions
- 14 fiches supprimées car portée par des fiches déjà en place
- 4 fiches remplacées.



N° Action	Action
AM 01	Chef de projet Action Cœur de Ville
AM 02	Manager de Centre Ville
AM 03	Création d'un boutique
AM 04	Accès gratuit au WIFI
AM 05	Etude éclairage public
AM 06	Etude de développement d'activités au sein des espaces de verdure
AM 07	Plan couleur-Action de mise en cohérence des façades
AM 08	Ilot Urbain dégradés
AM 09	Etude de requalification site Loison
	Démolition du site Loison
AM 10	Etude pré-opérationnelle OPAH-RU
AM 11	Etude de faisabilité ORI-RHI-THIRORI
AM 12	Boutique à l'essai
AM 13	Cinéma
AM 14	Revalorisation et réaménagement du site de la Gare
AM 15	Agrémenter le centre ville de mobilier Urbain

<b>AM 16</b>	<b>Etudes globales des déplacements et des fonctionnalités urbaines sur la ville</b>
<b>AM 17</b>	<b>Mise en place d'un contrat Canal</b>
<b>AM 18</b>	<b>Favoriser les animations festives et commerciales en centre ville</b>
<b>AM 19</b>	<b>Etude pour la Réhabilitation de la base nautique</b>
<b>AM 20</b>	<b>Etude programmatique de l'équipement sportif de Salengro pour la création d'une maison des associations</b>
<b>AM 21</b>	<b>Inscription de la Ville de Montceau les Mines à une démarche de "sites patrimoniaux remarquables"</b>
<b>AM 22</b>	<b>Mise en œuvre du schéma directeur cyclable</b>
<b>AM 23</b>	<b>Diagnostic sur la</b>
<b>AM 24</b>	<b>Etude Marketing territorial</b>
<b>AM 25</b>	<b>Mise en place d'une</b>
<b>AM 26</b>	<b>Création d'une</b>

Indicateurs d'avancement	Avancement
Réalisation commission de recrutement Résultat commission de recrutement	Fait le 27/09/2018 Fait le 19/11/ 2018
Recrutement en interne d'un Manager de Centre Ville	
Recherche d'un Local	Local trouvé Mise en place
Diagnostic en cours avec le cabinet TOURISM'ESSOR	
Le plan couleurs est associé à l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui redémarrera en mai 2020.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalisation des diagnostics</li> <li>• Désignation d'un Maître d'Oeuvre de démolition en cours</li> <li>• Désignation d'une entreprise de démolition</li> <li>• Acquisition de parcelles voisines</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction du cahier des charges de l'étude pré-opérationnelle OPAH-RU</li> <li>• Signature d'une convention OPAH-RU avec L'ANAH</li> <li>• Désignation d'un cabinet pour réaliser l'étude pré-opérationnelle</li> </ul>	
Rédaction du cahier des charges de l'étude pré-opérationnelle OPAH-RU <ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature d'une convention OPAH-RU avec L'ANAH</li> <li>• Désignation d'un cabinet pour réaliser l'étude pré-opér</li> </ul>	
Avis favorable de la CNAC	Obtenu le 21/09/2018
Etude Choix d'un projet / délibération marché public etc...	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecriture d'un cahier des charges</li> <li>• Choix d'un Maître d'œuvre</li> <li>• Estimation du coût du projet</li> <li>• Choix d'un scénario</li> </ul>	

Siganture du contratcanal	
Vote du chéma Directeur Cyclable	Le 19 décembre 2019
Mise en ligne de l'annuaire et des boutiques	



Indicateurs de résultats	Résultats
Recrutement réalisé : poste affecté depuis le 10 décembre 2018 Production de la Convention et de l'avenant	Fait le 10/12/2018
Recrutement réalisé	Mise en place d'un facebook dédié aux
Boutique réalisée	Ouverture le 27/07/2019 13 occupants
Effectivité du Wifi sur l'ensemble de la	
• Démarrage des travaux de rénovation de	
Rendu de l'Etude Choix d'un scénario de développement	
Nombre de façades rénovées par rapport au nombre prévu	
• Réalisation de la démolition • Cession du terrain au lauréat de l'AMI « Réinventons nos cœurs de Ville » pour réalisation du projet retenu dans le cadre de cette AMI	
• Lancement de l'étude pré-opérationnelle	
• Lancement de l'étude pré-opérationnelle	
• Ouverture d'une boutique à l'essai	
Réalisation du cinéma Choix d'une date d'ouverture	
Réalisation des travaux	
• Démarrage des travaux d'aménagement	

Augmentation du trafic Augmentation du nombre de plaisancier	
Linéaires de pistes cyclables créées Nombre de formation sur la sécurité	
Rendu des propositions du bureau d'études	
Nombre de rotation	
Nombre de boutiques créées Fréquentation	